

BIBLIOGRAPHIE

- AUDOUZE, 1974 = AUDOUZE (F.), « Les ceintures et ornements de ceintures de l'Age du Bronze en France », *Gallia-Préhistoire*, t. 17, fasc. 1.
- AUDOUZE, GAUCHER, 1981 = AUDOUZE (F.), GAUCHER (G.), « Typologie des objets de l'Age du Bronze en France », *Fasc. VI, Société de Préhistoire Française*.
- BARTHÉLÉMY, 1889 = BARTHÉLÉMY (F.), *Recherches archéologiques sur la Lorraine avant l'Histoire*, Nancy, p. 292, pl. XXII.
- BEAUPRÉ, 1897 = BEAUPRÉ (J.), « Compte rendu des fouilles exécutées en 1897 dans les tumuli situés sur les territoires de Clayeures et de Villey-Saint-Etienne », *Journal de la Société d'Archéologie Lorraine*, p. 228-232.
- BEAUPRÉ, 1907 = BEAUPRÉ (J.), « Contribution à l'étude de l'Age du Bronze dans l'Est de la Gaule », *Bericht über die prähistorische Versammlung zur Eröffnung des anthr. Museum in Köln*, Cologne, p. 2.
- BECK, 1980 = BECK (A.), « Beiträge zur frühen und älteren Umenfelderkultur im Nordwestlichen Alpenvorland », *Prähistorische Bronzefunde*, Ab. 20, Bd. 2.
- BONNET, PLOUIN, LAMBACH, 1981 = BONNET (Ch.), PLOUIN (S.), LAMBACH (Fr.), « Les tertres du Bronze Moyen d'Appenwhir, forêt de Kastenwald (Haut-Rhin) », *Bulletin de la Société de Préhistoire Française*, t. 78.
- GRIMMER-DEHN, 1988 = GRIMMER-DEHN (B.), « Neue Funde der Mittleren Bronzezeit (BZ C) im Breisgau », *Dynamique du Bronze Moyen en Europe Occidentale : Actes du 113^e Congrès National des Sociétés Savantes*, Strasbourg, Paris, 1989.
- KILIAN-DIRLMEIER, 1975 = KILIAN-DIRLMEIER (?), « Gürtelhaken, Gürtelbleche und Blechgürtel der Bronzezeit im Mitteleuropa », *Prähistorische Bronzefunde*, 12, 2.
- KUBACH, 1977 = KUBACH (?), *Die Nadeln in Hessen und Rheinhessen*, Munich.
- MARTIMPREY, 1889 = DE MARTIMPREY (E.), « Les sépultures sous tumulus de "La Naguee" », *Mémoires de la Société d'Archéologie de Lorraine*, t. 17, p. 75-87.
- MILLOTTE, 1965 = MILLOTTE (J.-P.), *Carte archéologique de la Lorraine (Ages du Bronze et du Fer)*, Paris, 173 p., pl. (« *Ann. litt. de l'Univ. de Besançon* », 73).
- OLIVIER, 1982 = OLIVIER (L.), « Notes sur la fouille de sauvetage programmé de la nécropole de Clayeures-La Naguee », *R.A.E.*, t. 33, p. 196-201.
- SANDARS, 1957 = SANDARS (?), *Bronze Age Cultures in France*, Cambridge, p. 83-103.
- SCHAEFFER, 1926 = SCHAEFFER (?), *Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau, 1 : les tumulus de l'Age de Bronze*, Haguenau.
- UNZ, 1973 = UNZ (C.), « Die spätbronzezeitliche Keramik in Südwestdeutschland, in der Schweiz und in Ostfrankreich », *Praehistorische Zeitschrift*, Bd. 48.

LE THÉÂTRE ANTIQUE D'AUTUN

Nouvelles observations et restitution

par Albéric OLIVIER* et Alain REBOURG**

Résumé. — En 1984-1985, une campagne de restauration menée au théâtre antique d'Autun a été l'occasion de pratiquer une série de sondages qui ont ainsi précisé les techniques de construction du monument. Les principaux points étudiés portent sur la localisation et l'architecture de l'ambulacre, l'accès à la première précinctio, l'architecture de l'*ima cavea* et la *media cavea*, la façade rectiligne orientale (structure générale, étapes de construction, fonction des niches, présence du grand appareil, évacuation des eaux de la première précinctio, présence d'un mur parallèle, sans doute un aménagement ultérieur), et enfin l'*orchestra*. Contrairement à ce que l'on prétend, le monument n'a pas été transformé en amphithéâtre.

Il paraît désormais possible de proposer une restitution étayée, dont trois points sont abordés : la circulation des spectateurs, la galerie supérieure, le mur de scène. Tous ces éléments confirment le caractère tout à fait classique de ce théâtre.

Mais des points d'incertitude subsistent et qui dépassent le cadre de cette restauration, notamment le dispositif scénique et la présence hypothétique d'un temple axial. Une étude à venir devrait aussi porter sur la parure même du monument et le réseau complexe d'égoûts et de canalisations.

S'il paraît raisonnable de placer la construction au I^{er} siècle (époque flavienne), rien ne nous renseigne sur les modifications que l'édifice a subies.

Zusammenfassung. — Zwischen 1984 und 1985 hat eine Restaurierung des antiken Theaters in Autun es ermöglicht, mit Hilfe mehrerer Versuchsgrabungen die Bautechniken des Monuments zu präzisieren. Die wichtigsten Untersuchungen betreffen die Lokalisation und die Architektur des ambulacrum, den Eingang zur ersten praecinctio, die Bauweise der ima cavea und media cavea, die östliche Fassade (Gesamtstruktur, Stufen der Konstruktion, Funktion der Nischen, großes Mauerwerk, Abfluß des Wassers von der ersten praecinctio, und eine parallele Mauer, die wahrscheinlich später hinzugefügt wurde), und schließlich die orchestra. Im Gegensatz zu dem, was oft behauptet wird, ist das Monument nie in ein Amphitheater umgewandelt worden.

Es erscheint nunmehr möglich, einen Vorschlag für eine fundierte Restitution zu machen, und dies bezüglich dreier Aspekte : die Zirkulation der Zuschauer, die obere Galerie, die frons scaenae. Diese Elemente bestätigen den durchaus klassischen Charakter des Theaters.

Es bleiben dennoch einige Unklarheiten bestehen, welche den Rahmen dieser Restaurierung überschreiten, vor allem bezüglich der Bühne selbst und des Vorhandensein eines Tempels in der Axe des Theaters. Eine weitere Studie müßte ebenfalls die komplexe Anlage der Abflüsse und Kanalisationen.

Es kann angenommen werden, das der Bau in die Zeit der Flavier (2. Hälfte des I. Jahrhunderts) fällt, jedoch sind wir über spätere Umbauten nicht unterrichtet.

* Architecte DPLG, responsable du Bureau d'Architecture antique de Dijon, C.N.R.S.

** Conservateur au Musée Rolin, chargé de l'archéologie, de 1984 à 1988.

Au moment où Autun s'apprêtait à célébrer le bimillénaire de sa fondation, au cours de l'hiver 1984-1985, une campagne de restauration (1) fut menée au théâtre antique, destinée principalement à consolider les maçonneries en petit appareil que le temps avait dégradées. Parallèlement, une série de sondages permit de préciser les techniques de construction du monument. A cette occasion, il nous parut utile de réexaminer la documentation ancienne, certaines pièces du dossier — en particulier celles qui concernent les restaurations et les fouilles des années 1933 à 1938 — étant restées pour ainsi dire inédites.

I. ÉTAT DE LA DOCUMENTATION

LES TÉMOIGNAGES ANCIENS

Le théâtre et l'amphithéâtre d'Autun sont implantés presque côte à côte, au Nord-Est de la ville, à l'intérieur de l'enceinte (2). Contrairement à d'autres monuments de la ville antique, ils ne figurent pas clairement dans les archives locales avant le XVI^e siècle. Mais les terrains où est installé le théâtre portent, à la fin du Moyen Âge, un nom suggestif, *ès Grottes*. Par la suite, on prend l'habitude d'appeler cet endroit les *Caves Joyaux* (ou *Cellier Joliot*), rappelant ainsi l'usage de ces ruines comme entrepôts par un habitant d'Autun (3).

Harold de Fontenay (4) a déjà noté combien il est difficile, dans les descriptions ou les évocations des historiens locaux des XVII^e et XVIII^e siècles, de distinguer le théâtre de l'amphithéâtre, ces deux

Tous ces éléments confirment le caractère tout à fait classique de ce théâtre dont il paraît désormais possible de proposer une restitution étayée. On constate une forte rigueur dans la composition de l'édifice, de même qu'une grande régularité dans les dimensions. Néanmoins, à l'intérieur du cadre défini par le programme même du monument, les constructeurs ont fait preuve d'un empirisme et d'une faculté d'adaptation qui apparaissent ainsi comme le vivant témoignage de leur ingéniosité, voire de leur hardiesse.

édifices étant souvent confondus. Cependant, la plus ancienne description, restée manuscrite (5), se rapporte bien au théâtre :

« *Auprès des vieilles murailles, vers le Capitole, un ample théâtre en rond, en retranchant la quatrième partie du cercle. Ouvrage antique d'une structure de petites pierres taillées en quarré, enchâssées dans du ciment relevé en cordons, aussi blanc qu'il étoit en ses premiers siècles, le tout faisant un massif d'une fermeté inimitable. Il est ras de terre du côté du septentrion et relevé de celui du midi. Sa figure est en ovale et avoit deux ouvertures comme grand portails par les deux flancs qui se regardoient. Les murailles sont fort hautes et profondes par le dedans et rases par les dehors. Les deux extrémités se fermoient à demi-cercle et embrasoient l'espace que les latins appeloient *scoena*. Toute la circonférence du théâtre est entr'ouverte de plusieurs chambres et passages souterrains ; ces chambres sont voûtées, ayant sept ou huit pieds de largeur, appelées *Caves Joliot*. On voit encore les ruines des sièges arrangés par étages par dedans la circonférence du théâtre de bas en haut et celles de la muraille qui, prenant d'un bout à l'autre, fermoient le théâtre et fournissoient l'orchestre ou avant-scène pour les places des personnes les plus notables. On croit que ces caves étoient les magasins d'Autun.* »

D'autres auteurs locaux mentionnent le théâtre, notamment Etienne Ladone (6) et Edme Thomas (7), mais ils ne nous apportent pas d'éléments complémentaires, sinon sur son état de conservation. Ainsi, l'abbé Germain (8) nous apprend-il que, au début du XVIII^e siècle, il ne subsiste plus « *que la partie en demi-cercle* ».

5. D'Anfert, manuscrit aujourd'hui disparu, autrefois dans la bibliothèque de H. de Fontenay.

6. E. LADONE, *Augustoduni amplissimae civitatis et Galliarum quodam facile principis antiquitates*, Autun, 1640, p. 24.

7. E. THOMAS, *Histoire de l'antique cité d'Autun*, Lyon, 1640, p. 41-42.

8. Abbé GERMAIN, « Lettres sur les antiquités d'Autun », *Annales de la Société Eduenne*, 1860-1862, p. 390-391.

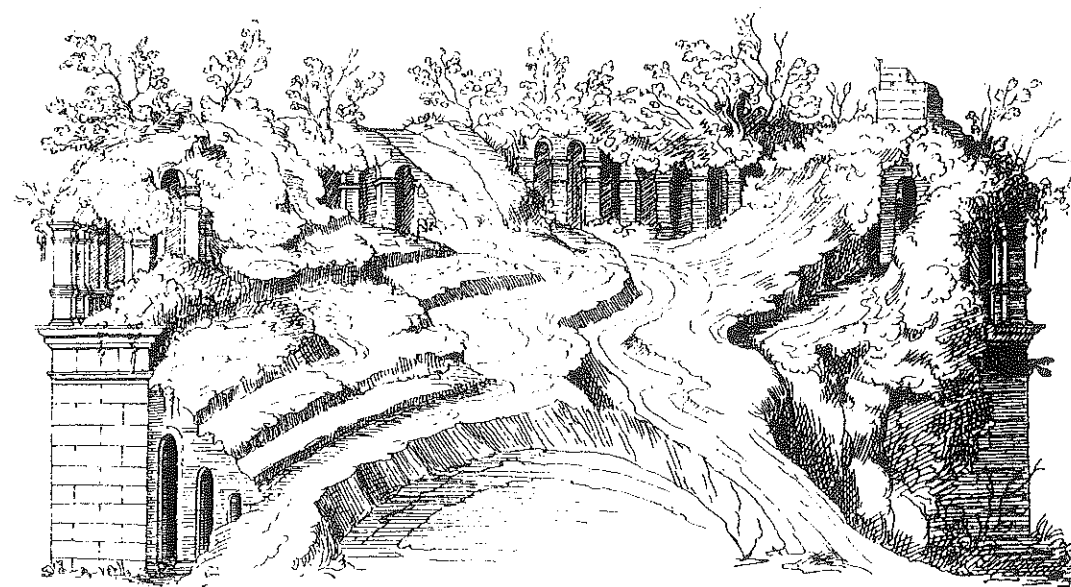


FIG. 1. — Dessin de 1610. Paris, Bibliothèque Nationale, MS, Fonds Dupuy, vol. 667, fol. 139.

LES PREMIÈRES REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES

En dehors de ces descriptions, le plus ancien témoignage graphique est un dessin de 1610 conservé dans le fonds Dupuy à la Bibliothèque Nationale (9). Cette vue perspective, plusieurs fois reproduite, n'a peut-être pas toujours été considérée avec l'intérêt qu'elle mérite. Son expression libre fait passer ce dessin pour peu fiable alors qu'il nous fournit pourtant des renseignements très pertinents. Même si les proportions ne sont pas respectées, on pourra s'appuyer sur ce dessin afin de connaître l'économie générale du monument : présence du grand appareil, disposition décroissante des niches et aspect de la galerie périmétrale.

En revanche, l'autre document ancien ne paraît guère utilisable. Il s'agit de la planche accompagnant la description du monument dans la première édition de *l'Histoire de l'antique cité d'Autun* d'Edme Thomas (1640) et qui représente les vestiges du mur de scène. Harold de Fontenay a déjà montré comment l'abbé Devoucoux, dans la seconde édition de cet ouvrage, en 1846, n'a pas compris à quelle partie du théâtre se rapportait cette illustration : l'imprimeur du XVII^e siècle avait coupé le bois en deux tronçons inégaux, les disposant sur des pages différentes (10).

9. Paris, Bibliothèque Nationale, Ms, Fonds Dupuy, vol. 667, fol. 139. Un calque est conservé à la Bibliothèque de la Société Eduenne à Autun.

10. H. de FONTENAY, *Autun et ses monuments*, op. cit., p. 182.

LES FOUILLES DU XIX^e SIÈCLE

C'est à la Commission des Antiquités, puis à la Société Eduenne que revient le mérite d'avoir commencé une exploration plus rationnelle du théâtre, à partir de 1820 (11). Les recherches se limitèrent d'abord au réseau d'égouts partant de l'orchestra. En 1838, M. d'Espiard entreprit la reconnaissance systématique d'un égoût contourant l'hémicycle du théâtre. De nouveaux travaux furent exécutés en 1845, portant sur le sommet de la *cavea* et sur le mur de scène. En 1849, le chômage poussa la municipalité à ouvrir un nouveau chantier ; les travaux furent poursuivis jusqu'en 1852.

Ces recherches permirent à Jean Roidot-Deléage d'élaborer les planches XVIII et XIX de son album (12). La planche XVIII, consacrée au plan entier de l'édifice, n'est pas sans qualités, notamment par l'exactitude des dimensions générales ; cependant, ce document présente des ambiguïtés : on ne saurait établir avec précision la part des vestiges réellement observés et de la restitution. Dans le détail, les dimensions et les éléments peuvent ne pas correspondre à ce que l'auteur a dû avoir sous les yeux : ainsi, sur la planche XVIII, le dispositif scénique présente des murs qui ne sont plus visibles par la suite, lors des restaurations de 1933-

11. Pour un compte rendu plus détaillé de ces différents travaux du XIX^e siècle, cf. H. de FONTENAY, op. cit., p. 186-190.

12. Cf. P.-M. DUVAL, P. QUONIAM, « Relevés inédits des monuments antiques d'Autun », *Gallia*, 21, 1963, p. 169-176.

1. Cette campagne de restauration a été menée par M. Michel Jantzen, architecte en chef des Monuments Historiques, que nous remercions vivement pour son aide et les moyens qu'il a mis à notre disposition. Les sondages ont été conduits par les auteurs, avec l'aide de la Société Autunoise de Construction, dirigée par M. Billier. Une première présentation des résultats a été donnée dans le catalogue d'exposition *Archéologie à Autun et dans l'Autunois*, Autun, Musée Rolin, 1986, p. 64-68.

2. Un troisième monument de spectacle a été découvert en 1976, lors d'une prospection aérienne par M. René Goguet, au lieu-dit Le Haut-du-Verger, à 500 mètres environ hors les murs : J.-B. DEVAUGES, « Informations archéologiques », *Gallia*, 37, 1979, p. 454 ; R. GOGUET, « Archéologie aérienne sur le site d'Autun », *Dossiers Histoire et Archéologie*, 53, mai 1981, p. 16-19. Mais il s'agit d'un édifice de spectacle de type gallo-romain, selon la terminologie de F. DUMASY, « Les édifices théâtraux de type gallo-romain : essai d'une définition », *Latomus*, 34, 1975, p. 1010-1019 ; voir aussi le catalogue de l'exposition, *Le goût du théâtre à Rome et en Gaule romaine*, Musée archéologique de Lattes, 1989, p. 43, 57.

3. E. THÉVENOT, « Le nom des Caves-Joyaux à Autun », *Revue internationale d'onomastique*, 2^e année, n° 1, mars 1950, p. 37-40.

4. H. de FONTENAY, *Autun et ses monuments*, 1889, p. 179.

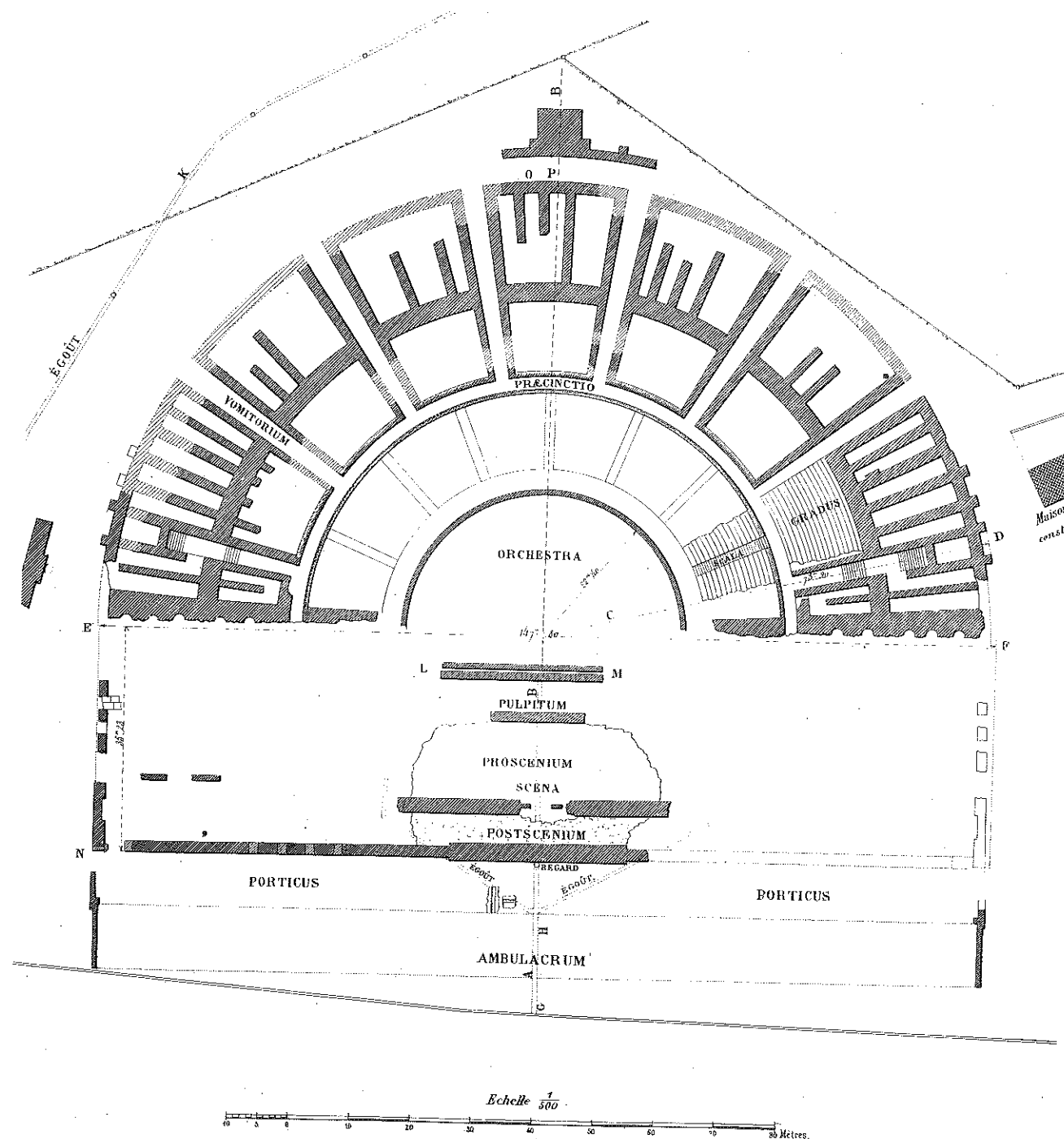


FIG. 2. — Plan de J. Roidot-Deléage. Album édité par la Société Eduenne, planche XVIII. Ech. : 1:1000.

1938, alors que le monument n'a subi aucune dégradation entre les deux périodes. De même, sur la planche XIX, la façade (coupe EF) est en fait une reconstitution d'après des observations très vagues. Ces éléments jettent un discrédit sur la fiabilité de ces deux documents, sur laquelle nous reviendrons plus loin.

LES FOUILLES ET LES RESTAURATIONS DE 1933 À 1938

Des restaurations importantes, qui ont considérablement modifié l'aspect de ces ruines, ont été menées de 1933 à 1938, par le Service des Monu-

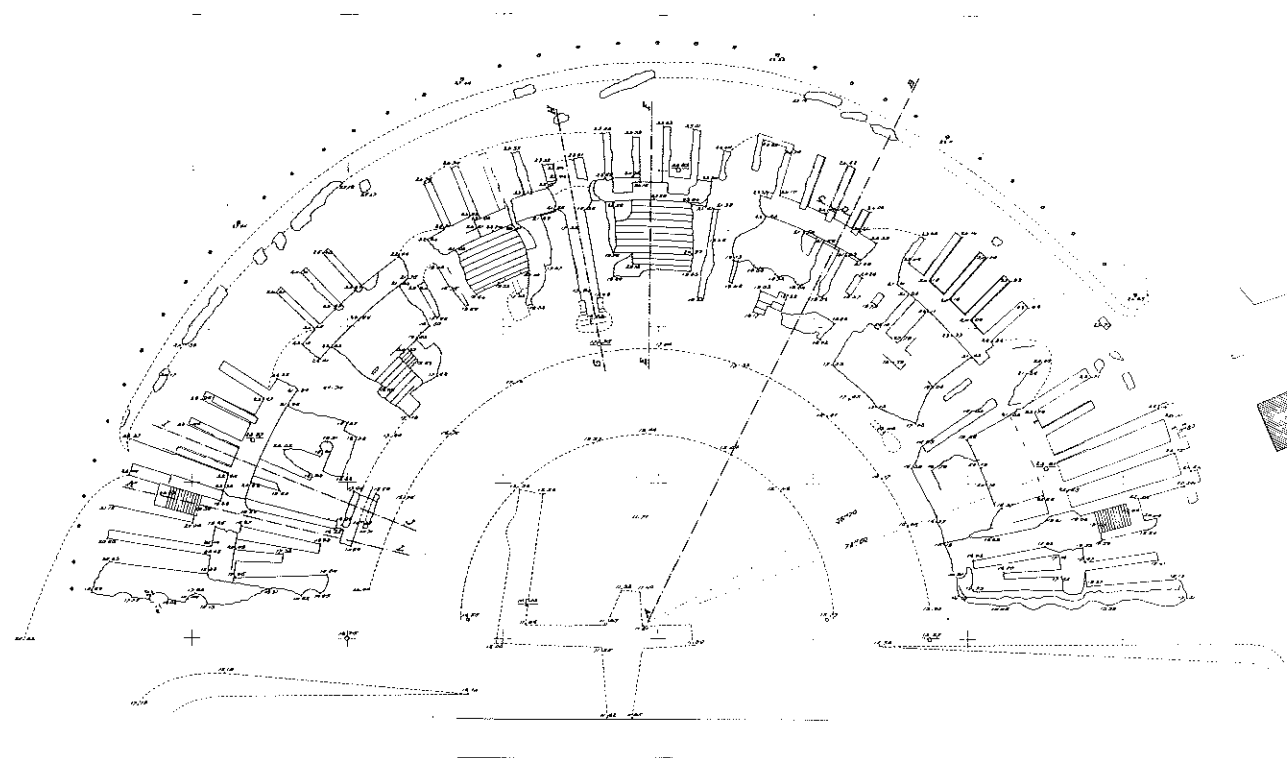


FIG. 3. — Relevé topographique par J. et M. Dutronc, géomètres experts, dressé lors de la campagne de restauration de 1932-1938. Paris, Bibliothèque de la Direction du Patrimoine. Ech. : 1:1000.

ments Historiques (13). Les fouilles qui les ont accompagnées ont donné lieu à une étude de Pierre Willeumier (14).

A cette occasion, un plan des structures a été dressé et une partie de la *cavea* reconstruite (15) sur des bases mal assurées, spécialement pour la localisation des escaliers entre les *cunei*. En effet, dans la *media cavea*, subsistent six marches d'un escalier de desserte, séparant les *cunei*, qui donne le rythme des escaliers de la *media cavea*. Or, dans

sa restauration, l'architecte s'est fondé sur cet escalier restant, en le prolongeant tel quel, pour reconstruire ceux de l'*ima cavea*. Dans la logique de la circulation, ces escaliers de desserte des gradins reconstruits auraient dû se trouver en face des grands escaliers passant sous les gradins de la *media cavea* et débouchant sur la première précinctio.

Cependant, le plan de l'architecture en chef des Monuments Historiques, P.-Cl.-Fournier (16) — contrairement à celui de Jean Roidot-Deléage — nous livre l'état exact des éléments découverts lors de cette campagne de restauration. Il est possible de reconstituer la nature et la chronologie de ces travaux pour la période 1936-1938 (17) :

— en 1936, déblaiement d'une partie du sol de l'*orchestra* et de la fosse du rideau, avec transport des terres à l'emplacement du stade voisin ;

— en 1937, suite du dégagement du sol de l'*orchestra* ; dégagement de gradins ; suite des travaux de déblaiement et de consolidation des maçonneries ;

16. Etabli en 1938 et complété à la suite des fouilles de mai-août 1938, avril-août 1939, novembre-décembre 1942, d'après les relevés des géomètres J. et M. Dutronc.

17. Cette chronologie est établie d'après le dépouillement des dossiers de l'architecte en chef Gélis, conservés à la Bibliothèque de la Direction du Patrimoine à Paris.

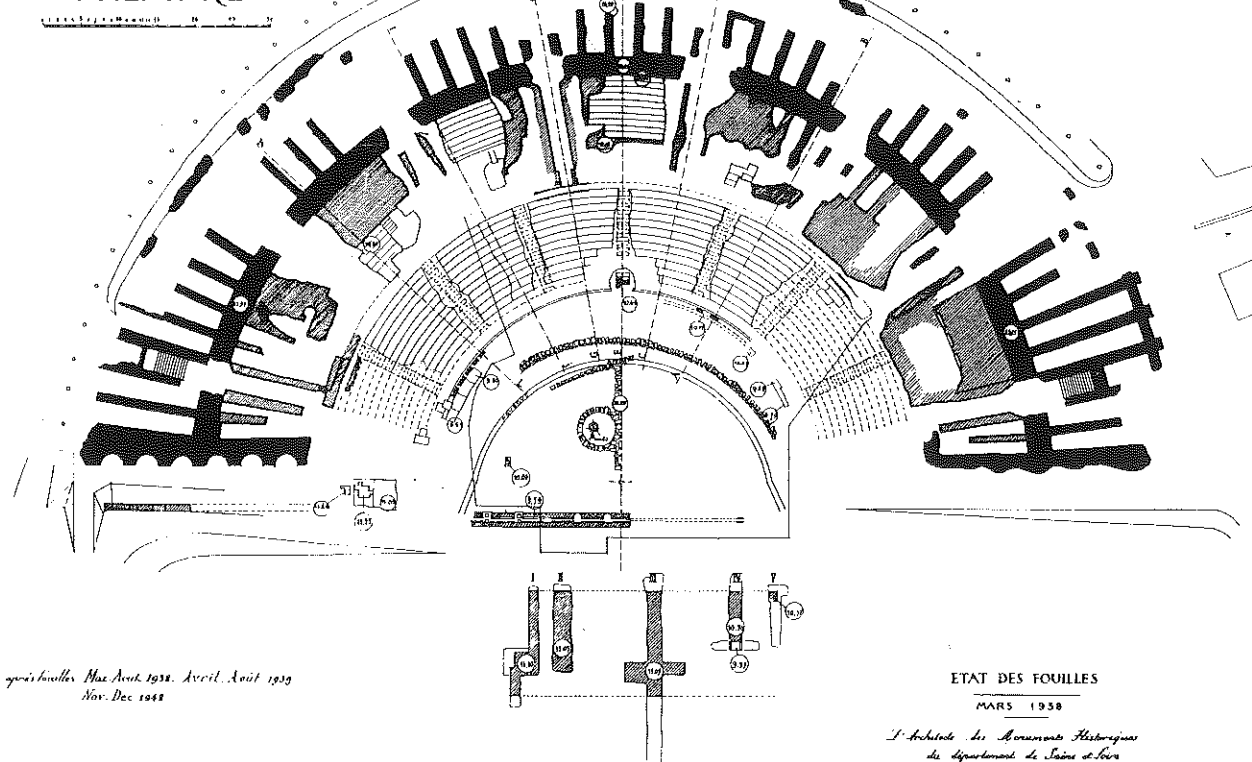
13. Ces travaux ont été dirigés par MM. Tillet, Gélis et Fournier, architectes des Monuments Historiques. L'entreprise chargée des travaux était déjà la Société Autunoise de Construction, dont le directeur était M. Desjours.

14. P. WILLEUMIER, « Le théâtre romain d'Autun », *Revue des Etudes Anciennes*, 47, 1940 (*Mélanges offerts à L. Radet*), p. 699-706.

15. Lors de la réfection des gradins, l'entreprise Desjours a employé des fragments d'architecture provenant de la cathédrale Saint-Lazare, qu'elle était en train de restaurer parallèlement, et notamment du Tombeau de Saint-Lazare. En effet, certains éléments de ce monument, détruit en 1766, avaient servi à caler le chœur en marbre édifié à cette époque et aujourd'hui placé à l'église Saint-Jean-le-Grand ; en le démontant, l'entreprise Desjours a dû stocker des matériaux qu'elle a ensuite utilisés au théâtre romain. C'est ainsi que plusieurs fragments en calcaire appartenant au Tombeau de Saint-Lazare ont pu être prélevés des gradins en 1985 et ont ainsi rejoint les collections du Musée Rolin : cf. le catalogue de l'exposition *Le Tombeau de Saint-Lazare*, Autun, Musée Rolin, 8 juin-15 septembre 1985, p. 45 et 57.

AVTVN

THEATRE



Etat après fouilles Mai-Août 1938, Avril, Août 1939
Nov.-Dec 1942

ETAT DES FOUILLES
MARS 1938

L'Archéologie des Monuments Historiques
du Département de Saône-et-Loire
— 1938 —

FIG. 4. — Plan de P.-Cl. Fournier, architecte en chef des Monuments Historiques, établi en 1938 et complété à la suite des fouilles de mai-août 1938, avril-août 1939, novembre-décembre 1942 (*Revue des Etudes Anciennes*, 47, 1940, p. 704 ; republié dans *Gallia*, 21, fasc. 1, 1963, p. 174). Ech. : 1:1000

— en 1938, déblaiement des niches méridionales et élargissement du passage d'entrée ; suite du déblaiement de l'emplacement des gradins septentrionaux ; consolidation des maçonneries ; reprise du parement du mur méridional décoré de

niches ; reprise d'une partie du mur circulaire dans l'orchestra ; établissement d'un voile de béton, à la base des gradins, pour empêcher l'écoulement des terres.

II. NOUVELLES OBSERVATIONS

D'une première approche des plans dressés par Jean Roidot-Deléage et P.-Cl. Fournier, se dégage nettement l'impression suivante : la *cavea* s'articule autour d'un puissant mur semi-circulaire (M) venant buter contre les murs rectilignes ornés de niches de la façade ; ce mur (M) sépare la partie de la *cavea* à structure pleine de celle construite en structure creuse.

Ces plans montrent que, à l'extérieur de ce grand mur, le théâtre n'est formé que d'une série régulière de murs rayonnants — dont une partie

seulement possède une élévation — ; ils sont limités à l'extérieur par une fondation linéaire, semi-circulaire, scandée par des saillies au droit de chaque mur, qui n'est visible que sur quatre ou cinq travées au Nord (18).

18. Le plan de Roidot-Deléage rappelle que, dans l'axe du monument et à l'extérieur, se trouve la fondation d'un massif avec l'amorce d'un mur circulaire comportant des contreforts et que, dans cette zone précisément, les saillies correspondant aux murs rayonnants n'existent pas dans la fondation linéaire.

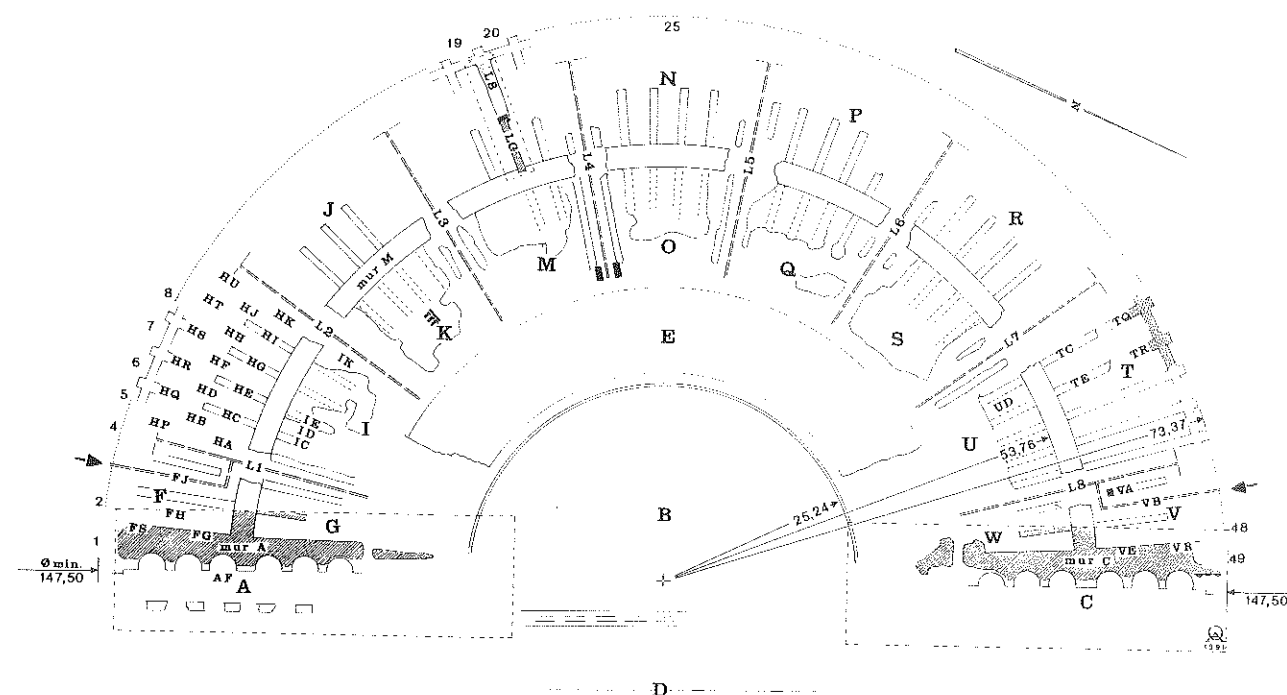


FIG. 5. — Plan de situation des sondages et nomenclature. Ech. 1:1000 (sur fond de plan de P.-Cl. Fournier). Le monument a été découpé en un certain nombre de secteurs, tels que A et C = *paradoi* ; B = *orchestra* ; D = bâtiment de scène ; E = *ima cavea* ; pour le reste de la *cavea*, le découpage en secteurs prend en compte l'aspect répétitif de la division en cinq travées de l'espace compris entre chaque grand escalier et la présence du mur M. De plus il a été possible de nommer chaque mur et chaque espace entre les murs (à titre d'exemple le secteur H a été entièrement décrit : HA à HK = murs rayonnants et espaces correspondants ; HP à HU = fondations sous l'ambulacre). Les grands escaliers sont comptés de L1 à L8 et les travées de 1 à 49. Sont indiqués aussi quelques grandes cotes et, en noir, les endroits où subsistent encore des vestiges de grand appareil (3 marches d'escalier de KF ; le bloc du mur LG ; l'encadrement de l'escalier L4 à son débouché sur la précincture ; l'extrémité du mur VA sur le palier de L8 ; les trois fragments de la façade en CA). (Dessin A.O., n° T 25).

C'est donc sur ces bases mises en évidence par les plans antérieurs, que nous avons conduit les différents sondages ou des dégagements plus poussés.

L'AMBULACRE (sondages en LG/LS et TC/TE)

Deux sondages ont d'abord porté sur la localisation et l'architecture de l'ambulacre.

Le premier sondage a été mené dans le prolongement de la partie visible du sixième mur rayonnant (LG), situé au Sud de l'axe du théâtre. Malheureusement, l'épaisseur des terres — 2 m à 4 m à cet endroit — ne nous a pas permis de prolonger ce sondage à l'extérieur du monument. Ce sondage a néanmoins apporté des informations intéressantes sur les structures architecturales. En effet, le mur rayonnant, construit en blocage avec parements en petits moellons très réguliers, s'arrête

brusquement selon une verticale. A la base de cette interruption, demeure en place un bloc de grand appareil enchâssé dans le mur de moellons (19) : ce bloc de grès comporte, sur son lit d'attente, deux mortaises avec canal pour des agrafes métalliques en π ; sur la face de joint correspondante, se trouve un défoncement d'anathyrose montrant bien qu'un autre bloc devait être collé contre lui (20). Ces blocs étaient posés directement sur une large fondation en blocage (LS) qui se prolonge jusqu'à la fondation linéaire de la façade. L'opération de

19. Pour l'identification et l'origine des matériaux employés à Autun, cf. A. et P. BLANC, J. de LA COMBLE, C. et J. LORENZ, « Caractérisation et origine des matériaux utilisés dans les monuments gallo-romains d'Autun », *Bull. de la Soc. d'Hist. Nat. et des Amis du Muséum d'Autun*, 113, mars 1985, p. 3-28.

20. Ce défoncement dans le parement a pour but de faciliter le serrage des blocs voisins entre eux, en réduisant la surface de contact à une bande étroite le long des faces, appelée cadre d'anathyrose. La plupart du temps ces cadres forment un U renversé, c'est-à-dire qu'il est interrompu à sa partie inférieure, le long du lit de pose. Ici, au contraire, le cadre est complet : cette disposition assez rare mérite d'être soulignée.

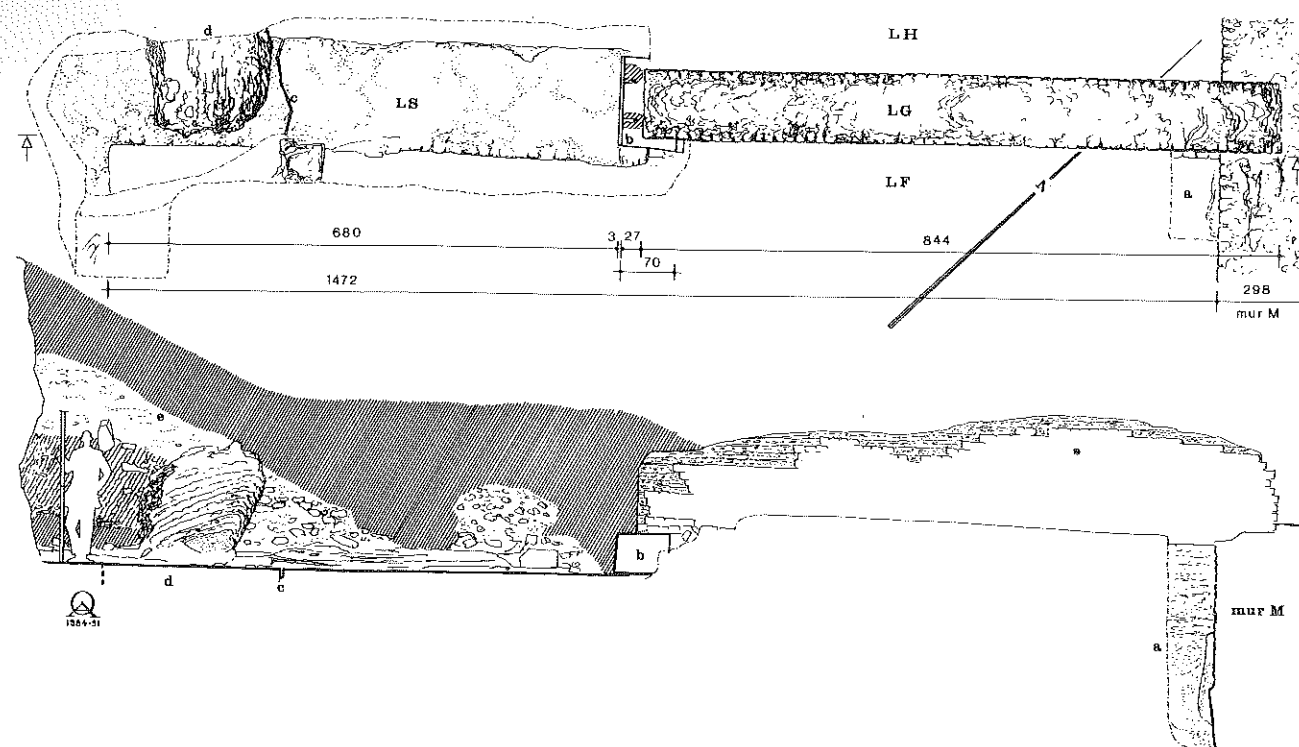


FIG. 6. — Plan et coupe du sondage pratiqué dans le prolongement LS du mur GL. Ech. 1:10.

a. Sondage localisé pour reconnaître la nature de l'appareil du mur M ; b. bloc de grand appareil encore enchassé dans la maçonnerie de LG ; c. fente de maçonnerie de LS montrant clairement que cette fondation s'est brisée par suite des charges concentrées à ses extrémités (piliers de façade et antes) ; d. bloc de maçonnerie provenant des voûtes qui s'est retourné en tombant ; e. dans la berme, on rencontre essentiellement de la terre remuée recouvrant une épaisse couche de démolition. (Dessin A.O., n° T 26.)

récupération est claire : seul est demeuré en place le dernier bloc qui était trop fortement ancré dans le mur de moellons ; son extraction aurait en effet nécessité un travail supplémentaire. Ce bloc fait à l'évidence partie de la pile correspondant à l'extrémité du mur rayonnant ; elle était le pendant de la pile de la façade, de l'autre côté de la galerie de circulation, l'ambulacre, entourant la *cavea*. Ainsi sur une même fondation, qui assure un rôle de chaînage entre le mur M et la façade, reposent successivement, de l'intérieur vers l'extérieur, d'abord des murs en petit appareil avec blocage et moellons — qui servent de séparation pour les escaliers, les circulations, etc. — puis les antes en grand appareil et enfin, après le passage de l'ambulacre, les piliers de façade eux aussi en grand appareil.

Ajoutons qu'un énorme bloc de maçonnerie basculé obstruait l'espace. Il est en tout point semblable aux nombreux fragments informes qui sont encore visibles dans le talus circulaire aménagé, lors des restaurations antérieures, le long de la façade et planté d'arbres ; en examinant les assises et ce qui reste des parements de certains de ces blocs, il est clair qu'il s'agit de fragments de

voûtes qui couvraient l'ambulacre. Il n'est en effet pas surprenant de rencontrer des voûtes dans cette zone, les gradins de la *summa cavea* devant nécessairement être soutenus.

Si la situation et l'aspect de l'ambulacre sont désormais reconnus, quelques incertitudes subsistent, sur la forme de l'ante et celle du pilier de façade ainsi que sur la largeur du passage libre de l'ambulacre (entre 3,50 m et 4 m ?) (21). Ce seul sondage ne permet pas de répondre, les empreintes des blocs enlevés n'étant pas suffisamment nettes. De même, le sondage n'a pas non plus permis d'observer la largeur de la fondation de la façade. Enfin, en l'absence de précision sur le plan de Jean Roidot-Deléage, on ignore si un redant correspondait à un ordre engagé devant les piles des arcades.

Le volume de terre empêchant l'extension vers l'extérieur de ce sondage, il a été décidé de dégager la fondation de la façade, immédiatement à

21. Si la largeur de l'ambulacre ne se laisse pas déduire facilement, sa présence se prouve cependant par la cassure même de la fondation LS : celle-ci n'a pas résisté aux charges concentrées des piliers de façade et des antes.

L'ACCÈS À LA PREMIÈRE PRÉCINCTON (sondage en L4)

Le grand mur M, dans son état actuel, est coupé en huit points régulièrement espacés : ces interruptions correspondent aux passages des huit grands escaliers permettant de descendre de la partie supérieure du théâtre vers la première précincton. Ces escaliers étaient situés sous les gradins de la *media cavea* et devaient nécessairement traverser ce mur M. Leur état de destruction avancée résulte sans aucun doute d'une récupération énergique des matériaux : les murs latéraux des escaliers sont en effet tous interrompus à la hauteur du mur M, laissant voir la section même de ce mur. De plus, dans le quatrième escalier à partir du Sud (L4), qui est le mieux conservé, le mur M est affaissé : il s'est brisé sur toute son épaisseur et a basculé. Ces anomalies témoignent de l'utilisation du grand appareil dans la construction des passages : les



FIG. 7. — Sondage LS, vue vers l'Est montrant le bloc de grand appareil encore en place avec son cadre d'anathyrose complet. (Photo A.O., 1984, Nég. 99-18.)

l'Ouest des parties visibles, sur deux travées au Nord, au droit des murs TC et TE. A cet endroit, une quarantaine de centimètres seulement d'épaisseur de terre, au-dessus d'une couche de démolition, protégeait les fondations tout à fait identiques à celles qui se trouvent à côté (22). Ce dégagement montre les empreintes de blocs de grand appareil ; celles-ci sont très visibles malgré les nombreuses traces provoquées par des outils des récupérateurs ou par l'installation de canalisations. Mais, là encore, il n'a pas été possible de donner une dimension aux éléments de la façade, alors que la présence du grand appareil, comme dans le sondage précédent, a été confirmée.

22. Le plan de Roidot-Deléage n'indique pas de contreforts à cet endroit, qu'il représente pourtant comme non restitué, alors qu'il sont parfaitement visibles ; comme nous l'avons déjà indiqué, cette absence jette une suspicion sur la fiabilité des autres éléments de ce plan.

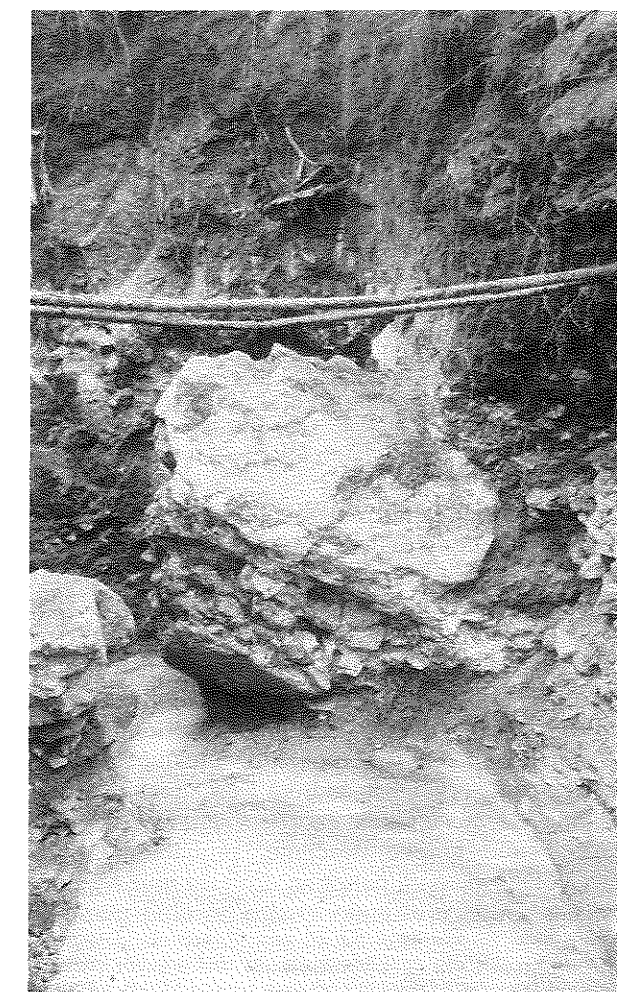


FIG. 8. — Sondage LS, vue vers l'Ouest. (Photo A.O., 1984, Nég. 102-35A.)



FIG. 9. — Remise au jour d'une petite zone de la façade périmétrale, au Nord, à l'extrémité de TQ et TR déjà portée sur le plan Roidot-Deléage. Les empreintes des blocs sont bien visibles mais difficiles à interpréter avec exactitude (dimensions et forme des piliers de la façade). (Photo A.O., 1984, Nég. 100-21A.)

murs des escaliers normalement en blocage à parement de moellons étaient interrompus au droit du mur M par un arc sur piédroits en grand appareil qui lui était intégré. En démontant ces arcs, les spoliateurs ont laissé un vide qui n'a fait que s'amplifier avec le temps (23).

Ce même escalier (L4) est aussi le seul à avoir conservé son débouché dans la précinctio, constitué de trois blocs superposés de chaque côté du passage, qui servent de cadre à l'escalier. Le profil en long de ces grands escaliers est le suivant : d'abord une grande descente, probablement en deux volées avec un palier au droit du mur M, puis une pente douce et enfin quatre ou cinq marches

23. Ces vides ont peut-être aussi été mis à profit par des fouilleurs ou servi à créer un abri sous ce mur M qui a 3 m de largeur, comme dans le cas des vides qui ont donné leur nom aux Caves Joyaux ; quoi qu'il en soit, ce surcreusement a occasionné le basculement de cet énorme mur.

pour remonter au niveau de la précinctio. Il n'est pas facile de restituer avec certitude l'aspect de ces débouchés sur la précinctio ; néanmoins, il est évident que cette dernière volée créait une cuvette qui, en cas de pluie, pouvait s'avérer très gênante. C'est certainement pour pallier cet inconvénient qu'un canal enterré court sous la précinctio (24).

L'IMA CAVEA ET LA MEDIA CAVEA (sondages en MH et UD)

Dans sa forme actuelle, l'*ima cavea*, surélevée par rapport à l'*orchestra*, a été entièrement reconstruite dans les années 1936-1938, tout comme le mur de soutènement qui forme la limite avec l'*orchestra* ; les gradins ont été établis directement sur le terrain naturel taillé en forme de cône. En revanche, la *media cavea* présente une structure plus complexe : dans la partie inférieure, il ne subsiste plus que quelques vestiges de maçonnerie s'appuyant eux aussi directement sur le terrain naturel et supportant des gradins restaurés ; dans la partie supérieure, se développe une couronne de voûtes rampantes, selon le même rythme que les murs rayonnants de la structure creuse ; elle est destinée à supporter les gradins.

Dans la *media cavea*, entre deux grands escaliers, se répètent chaque fois cinq voûtes juxtaposées correspondant au plan de la *summa cavea*. Ces voûtes, profondes de 6 m, sont collées contre le mur M. Elles présentent en façade un arc surbaissé et irrégulier, comme s'il s'était affaissé. Ces espaces voûtés ont été repérés depuis longtemps par les Autunois qui ont transformé certains d'entre eux en caves, en les débarrassant de la terre qu'ils contenaient (25).

Comme cette couronne supporte les gradins sans changement de rythme ou de pente, il apparaît donc que ces voûtes étaient totalement invisibles au spectateur antique et qu'aucun accès ne permettait de pénétrer dans l'espace qu'elles recouvrent. Il a été possible d'observer l'une d'entre elles

24. En effet, un canal court sous la précinctio tout entière et débouche des deux côtés sur la façade rectiligne. Malheureusement le nettoyage fait à l'occasion des travaux n'a pas permis de voir comment l'eau était conduite du bas des escaliers dans ce canal. La façon la plus simple, du moins en théorie, serait de vider le canal sur une certaine longueur pour observer les orifices, s'il y en a, qui proviennent des escaliers. De chaque côté, les blocs sont visiblement retaillés, peut-être pour récupérer des conduites de plomb ou pour agrandir le canal d'évacuation qui s'obstruait.

25. Il est évident que les constructeurs n'ont pas pris la peine de faire un arc de façade bien taillé pour des voûtes qui devaient rester invisibles ; c'est seulement leur transformation en caves à l'époque moderne qui a conduit à leur donner l'aspect d'arcs correctement clavés.

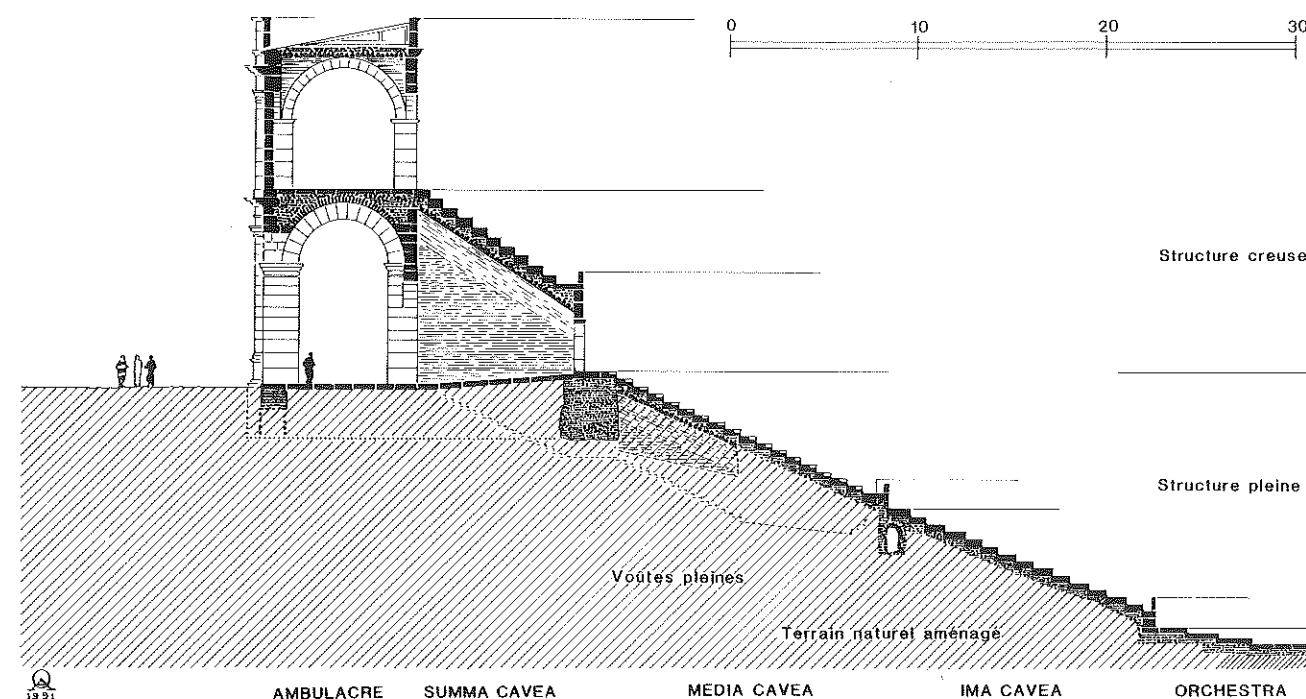


FIG. 10. — Coupe transversale restituée sur la cavea montrant le parti de construction. Ech. 1:400. En tiretés, le profil des grands escaliers aboutissant à la première précinctio. En pointillés la limite inférieure probable des fondations des murs et piliers de la partie construite en structure creuse. (Dessin A.O., n° T 27.)

(MH) qui n'avait pas été vidée (26) : la terre qui l'emplissait ne touchait pas le sommet de la voûte sur toute sa longueur (27). Il faut donc déduire que ces espaces voûtés étaient pleins. Mais pourquoi utiliser des voûtes ? L'endroit où elles se trouvent correspond à peu près au sommet du terrain naturel et il n'était plus possible de façonner le cône, comme on l'avait fait pour la zone immédiatement inférieure. Ces voûtes n'ayant à supporter que des gradins, sans devoir créer des espaces utiles, les constructeurs ont certainement mis à profit la nature friable du terrain pour façonner un coffrage perdu avec la terre provenant des tranchées de fondation des murs rayonnants : sur cette forme approximative, ont été posées les planches du coffrage en bois qui ont laissé des empreintes caractéristiques. Avec le temps, le tassement des

26. La fouille a livré quelques tessons d'amphorettes en céramique commune beige-rose, difficiles à dater, qui n'apparaissent pas avant le milieu du 1^{er} s. ap. J.-C., ainsi qu'un sesterce de Claude, très usé, à la légende illisible.

27. Lorsqu'une cavité se remplit par un interstice situé à son sommet — par exemple, dans le cas présent, une fente due au décollement du berceau par rapport au mur M — les particules drainées par l'eau de ruissellement se répandent dans la totalité de la cavité et ce remplissage présente une surface horizontale à son sommet, s'il n'est pas complet. En revanche, l'aspect est très différent dans le cas d'une citerne abandonnée et qui sert de dépotoir : si l'orifice est excentré, les déchets forment un cône de déjection parfaitement visible qui se conserve indéfiniment.

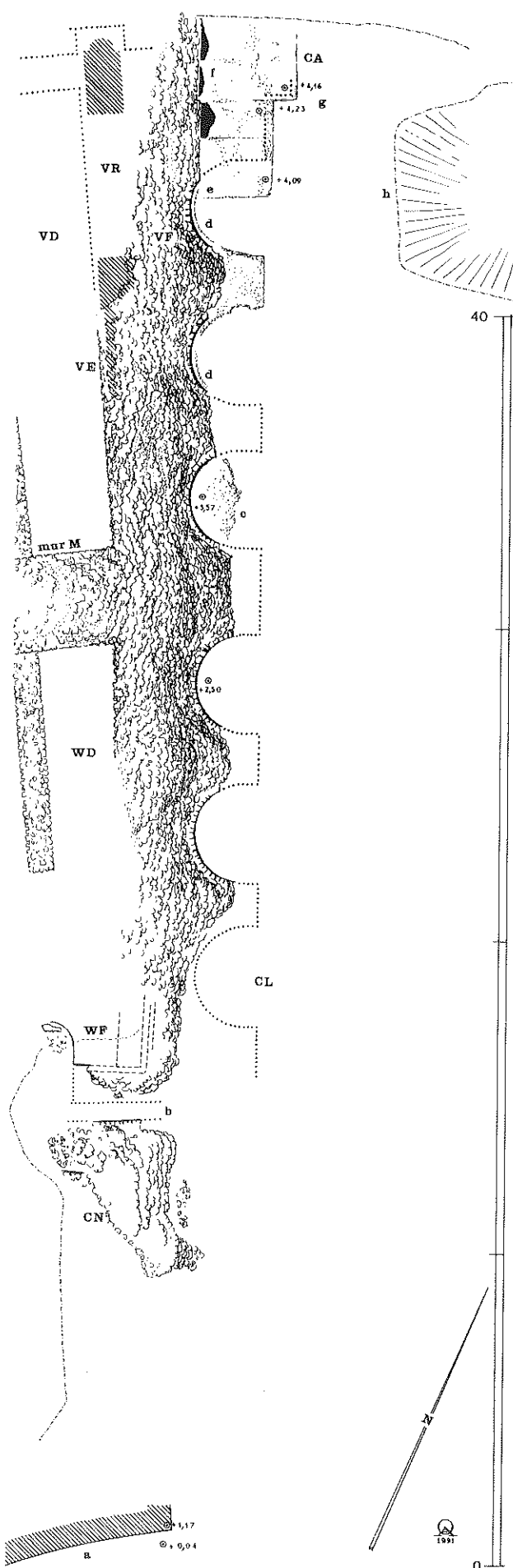
terres remuées, donc moins compactes, a créé ce vide sous la voûte.

Dans l'espace UD, jadis transformé en cave, l'aménagement, en 1985, d'un poste technique pour les spectacles a nécessité la mise à l'horizontale du sol, par un léger surcreusement qui a permis de constater que le bas du mur rayonnant supportant le berceau n'est pas horizontal mais dessine une pente, moins forte cependant que celle des gradins (28).

Ces différentes observations ont également conduit à mieux connaître le mur M : la tranchée dans laquelle il est fondé est horizontale sur presque toute sa longueur (29) ; de plus, il se trouve sensiblement plus haut que le bas de la fondation des murs rayonnants.

28. Cette pente est de 21 %, alors que celle des gradins est de 45 %. Cf. fig. 10.

29. Cette observation est confirmée par le niveau bas du mur M visible, quoiqu'un peu affaissé, dans l'escalier L4 et par le petit sondage de recherche de fondation dans l'espace LF où la hauteur du mur M a été presque intégralement observée : la proximité topographique de ces deux informations donne ensemble deux niveaux distants de 0,60 m entre lesquels se trouve celui du bas du mur M. Or le niveau de cette même fondation, au fond de la salle technique, distante de plus de 50 mètres de l'escalier L4 et du sondage voisin, a une valeur située exactement au milieu de ces 0,60 m. Cela signifie que, sur une très grande longueur, ce puissant mur M a été installé dans une tranchée horizontale large de plus de 3 m.



← FIG. 11 — Plan de façade au Nord de l'orchestra, le mur C.
Ech. 1:200.

a. Mur moderne entourant l'orchestra ; b. débouché de la canalisation courant sous la première précincture ; c. maçonnerie du sol de la niche ; d. semelle de fondation ; e. le massif de fondation n'occupe que la moitié de la niche ; f. trois fragments de blocs de grand appareil encore collés à la maçonnerie ; g. le décrochement en fondation permet de déduire la présence d'un massif angulaire saillant ; h. tranchée faite à la pelle mécanique ; VF 49° partant du Sud. (Dessin A.O., n° T 28.)

FIG. 12 — Plan de la façade Sud de l'orchestra, le mur A. →
Ech. 1:200.

a. Canalisation ; b. massif de fondation des gradins de la proédrie ; c. terrain naturel aménagé ; d. mur moderne ; e. traces de la pelle mécanique ; f. dalle cassée du fond de la canalisation ; g. empreintes de blocs de grand appareil ; h. débouché de la canalisation de la première précincture : le sol a été préparé en petites terrasses ; i. muret correspondant à un emmarchement (?) ; j. tranchée de fondation du mur AQ ; k. blocs erratiques ; l. empreintes de blocs de grand appareil ; m. lieu de trouvaille en surface du fragment de corniche à moulures lisses ; n. l'éboulement de la partie inférieure du fond de la niche a montré que la tranchée de fondation verticale dans le terrain naturel n'est qu'à 20 cm derrière le parement ; o. sondage dans le terrain naturel ; p. limite inférieure de la maçonnerie ; FG restitution du mur limitant la première travée FF ; FS espace correspondant à l'ambulacre. (Dessin A.O., n° T 29.)

LA FAÇADE RECTILIGNE ORIENTALE (secteurs A et C)

L'enlèvement des arbres qui bordaient le monument à l'emplacement des *parodoi* et les grands dégagements mécaniques pratiqués à cette occasion ont éclairé notre connaissance de cette partie du monument.

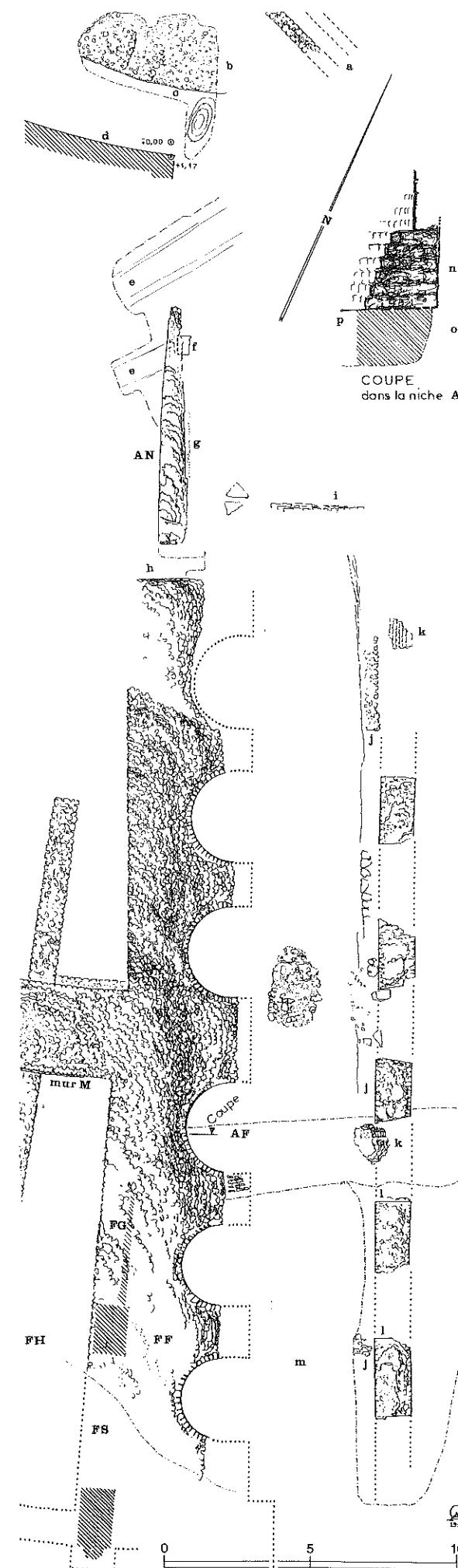
Structure générale

Dans son état actuel, l'aspect de cette façade n'est pas homogène. En partant de l'orchestra, on rencontre d'abord les vestiges d'un massif assez disloqué, interrompu par le débouché de la conduite courant sous la première précincture. Au-delà, le mur est beaucoup plus puissant : il s'orne de deux groupes de trois niches semi-circulaires séparées par une portion de mur plus large qui n'est autre que l'extrémité du mur M. Les maçonneries situées entre ces niches sont toutes arrachées, et les niches les plus proches de l'orchestra ne se laissent deviner que par l'échancrure du mur. Cette organisation est semblable des deux côtés de l'orchestra : son rythme traduit d'une façon claire la division en trois *maeniana* de la *cavea*.

Etapas de construction

Les restaurations ont permis d'observer la structure du grand mur de façade. On peut reconstituer les étapes suivies par les constructeurs antiques. Le terrain naturel a d'abord été entaillé verticalement pour installer la façade ; derrière, il a ensuite fallu épaissir le mur pour rattraper la pente du terrain. Les ouvriers ont donc préparé l'assiette de la partie arrière du mur, qui est surélevée, en utilisant de la terre rapportée. Pour cette raison, le terrain ainsi aménagé n'offrait plus la même compacité qu'auparavant : avec le temps, le bas du mur ne repose plus sur le terrain sur lequel il a été édifié (30). Ce mur (C) se présente comme une juxtaposition de masses de blocage ; deux fentes verticales dans le sens longitudinal apparaissent très

30. Il a été possible de se glisser à partir de la *cavea*, c'est-à-dire au revers de la façade, sous le mur lui-même et d'établir un relevé de détail. En effet, à cet endroit, le terrain naturel se trouve à quelque 0,50 m plus bas que la partie inférieure du mur : il s'agit sans doute d'un agrandissement dû à une fouille ultérieure, mais cependant, on observe nettement que tout le mur est décollé à environ 15 centimètres, et cela sur une longueur d'au moins 5 mètres.



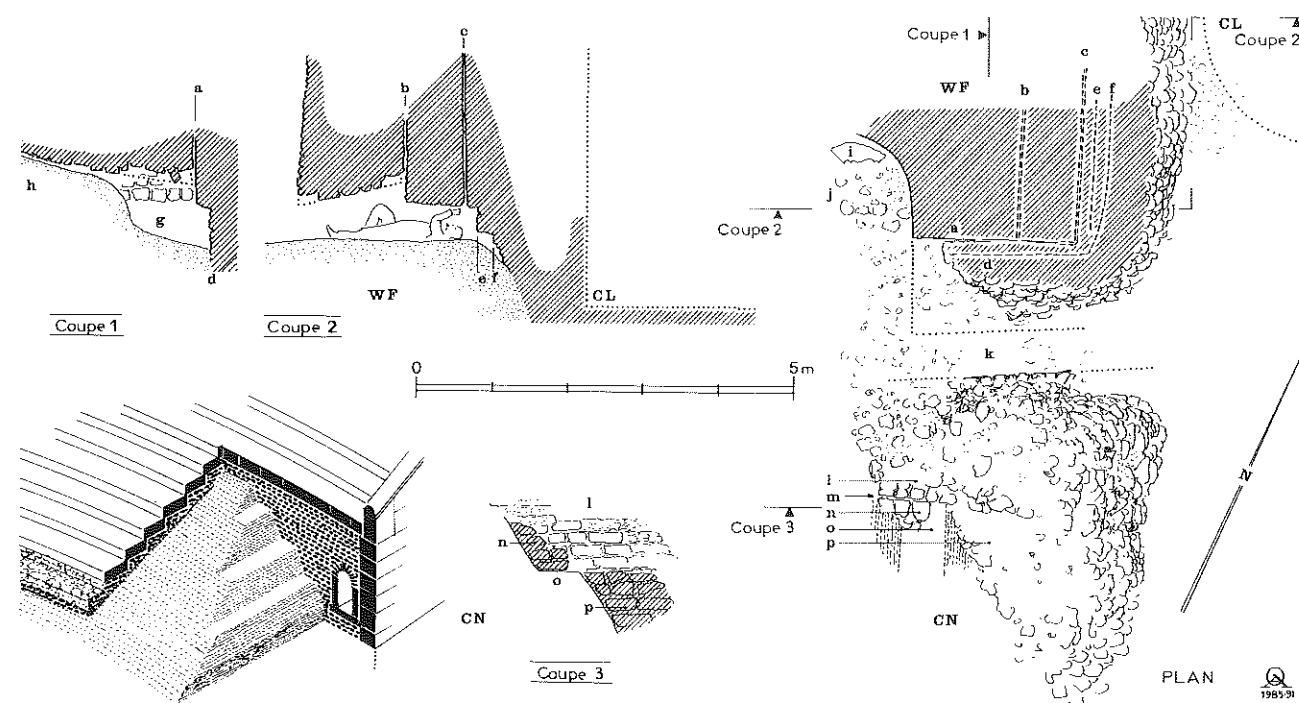


FIG. 13. — Structure du mur C, derrière la niche CL et dans le massif CN : plan d'ensemble et trois coupes de détail. Ech. 1:100

Croquis de la restitution de l'aménagement de l'extrémité de l'*ima cavea* le long de la *parodos*.
 a, b, c. Joints verticaux dans la maçonnerie ; d, e, f. ressauts de fondation qui sont le résultat de la préparation du terrain naturel en terrasses liées entre elles par des talus ou des petites parois verticales ; g. vide artificiellement agrandi ; h. fondation en pente du massif arrière WF : le terrassement des terres rapportées a créé un vide d'air entre le sol et le massif qu'il supporte, phénomène extrêmement rare ; i. fragment de corniche déposé au musée Rolin ; j. puits d'accès à la canalisation courant sous la première précinction ; k. passage de la canalisation dans le mur C ; l, n, p. fragments de maçonnerie disloquée ; m. joint vertical analogue à a, b, et c ; o. terrasse aménagée entre deux talus. (Dessin A.O., n° T 30.)

nettement (31) : elles témoignent que ce mur massif a été construit en plusieurs étapes (32).

La partie correspondant à l'*ima cavea* était si dégradée qu'il a fallu entièrement la reconstruire. Ainsi a-t-on pu observer que les gradins étaient posés directement sur le sol aménagé en petites terrasses parallèles au mur de façade, séparées par des talus.

Les niches

En revanche, le massif longeant la *media* et la *summa cavea* est beaucoup mieux conservé. A cet endroit, le mur de façade est creusé de six niches, trois de chaque côté du renfort plus puissant correspondant à la deuxième précinction (mur M).

31. Dans l'une de ces fentes, une mire métallique a pu être enfoncée sur au moins 1,10 m ; dans une autre, à plus de 2 m.

32. En effet, une maçonnerie d'une telle ampleur ne peut pas être édifiée en une seule fois : aux arrêts de travail qui correspondent souvent à des arases, il faut ajouter les joints verticaux qui signifient que le massif a paru trop important pour être construit par assises uniques sur toute son épaisseur ; dans ce cas, les maçons juxtaposent les massifs. Ici, cette technique était d'autant plus indiquée que le niveau des fondations n'est pas le même ; l'un d'eux était même installé dans une tranchée façonnée en contre-pente. Cette technique des massifs présente l'intérêt de faciliter le séchage du mortier.

Ces niches étaient-elles visibles ou ne constituaient-elles que des berceaux verticaux masqués en façade par un mur rectiligne comme il en existe maints exemples dans les murs de soutènement ? De tels vides présentent l'intérêt de structurer ces murs dans le sens des efforts tout en limitant le volume de la maçonnerie.

Afin de répondre à cette question, un sondage, perpendiculaire à une des niches (AF), située dans la partie méridionale, a montré qu'aucun mur de façade ne les masquait. En revanche, la présence de joints soignés, profilés en baguette saillante — comme il en existe en plusieurs endroits de l'édifice — confirme que ces niches étaient parfaitement visibles. Ce même sondage nous précise que le terrain naturel se trouvait immédiatement derrière les moellons du fond de la niche (33). Cette façon de procéder est à mettre au crédit des constructeurs antiques qui savaient fort bien que ce

33. Dans ce sondage, le sol naturel avait d'abord été entamé afin de permettre d'observer le bas de la maçonnerie et la manière dont elle avait été fondée. Au printemps suivant, toute une plaque de la partie inférieure du parement s'est décollée : à cet endroit, les maçons antiques avaient entaillé le terrain naturel selon un plan vertical situé à seulement 20 cm derrière les futures niches. Ainsi est confirmée la construction par étapes de ce puissant mur de façade.



FIG. 14. — *Parodos* septentrionale, vue vers le S.-O. Tout à fait à droite, se voient encore les trois fragments de blocs de grand appareil adhérent au massif de blocage. (Photo A.O., 1985, Nég. 115-67.)

terrain était suffisamment compact pour n'exercer aucune poussée.

Ainsi, il apparaît que ces niches n'avaient pas pour seul rôle d'évider la construction et de servir de raidisseur ; leur traitement soigné leur donne indéniablement une fonction décorative.

Le grand appareil

Les massifs de maçonnerie étaient en façade revêtus de petits moellons, mais aussi de grand appareil. Celui-ci ne subsiste qu'à la base de l'extrémité du massif septentrional, où l'on observe non seulement les empreintes laissées par ces blocs, mais aussi des fragments demeurés en place (34). Bien qu'il n'en reste pas de vestiges, il semble que les piedroits entre les niches et la partie longeant l'*ima cavea* étaient également en grand appareil. En effet, dans la partie Nord, devant le massif (CC), se trouve une fondation analogue à la précédente et qui plaide pour la présence d'une pile en grand appareil. Mais le sondage pratiqué dans la partie méridionale, devant le massif AE, n'a montré que des pierres disposées en hérisson : peut-être les fouilles précédentes ont-elles légèrement surcreusé dans cette zone.

34. Pour arracher les blocs de la première assise au-dessus de la fondation, il était nécessaire de les soulever pour les décoller avant de les tirer. Les blocs ont donc été cassés près de l'angle en raison de l'adhérence au massif contre lequel ils étaient placés. Cette observation confirme, s'il était encore besoin, ce que montre le dessin de 1610, c'est-à-dire la présence de deux grands massifs en pierre de taille aux extrémités de la façade.

L'évacuation des eaux de la première précinction

La puissance du mur orné de niches contraste avec la faiblesse de son prolongement vers l'*orchestra*. Cette portion, dont il ne subsistait que de rares vestiges, a même dû, lors des restaurations modernes, être complètement reconstruite au Nord de l'*orchestra*, malheureusement d'une façon différente que ce qu'elle était initialement : la nécessité d'épauler l'*ima cavea* avec efficacité a contraint à épaissir ce mur. Dans la partie méridionale, il a été possible d'établir un relevé exact des vestiges et de comprendre en partie l'agencement antique. Ce mur ne devait pas excéder en hauteur les gradins de l'*ima cavea* : il convient de l'interpréter comme un simple mur de soutènement ; comme les gradins sont posés directement sur le terrain naturel, ce mur était réduit à un simple placage. Les vestiges conservés montrent qu'il était dédoublé en épaisseur pour abriter une canalisation (35). A la jonction entre l'*ima* et la *media cavea*, nous avons constaté une coupure très nette au débouché de la canalisation d'évacuation des eaux venant de la première précinction : les eaux ainsi rassemblées étaient conduites dans un égoût intégré à cette façade. Mais cette dernière disposition n'a pu être observée qu'au Sud de l'*orchestra*.

35. Rappelons en effet qu'un égoût court sous la première précinction et que son débouché en façade est situé exactement à l'extrémité du mur orné de niches. Même si les vestiges en sont très abîmés, l'eau de pluie suinte à cet endroit après une averse. Cette eau était ramenée vers l'*orchestra* dans un canal aménagé dans l'épaisseur de ce mur de façade de l'*ima cavea*. Il ne reste actuellement en place qu'un fragment de dalle pour attester la présence de ce caniveau.



FIG. 15. — Vue vers le Nord de la parodos méridionale avec, au premier plan le mur AQ ; à l'arrière plan, l'orchestra, la cavea, et la maison du gardien.

(Photo A.O., 1985, Nég. 118-11.)

Le mur parallèle (LQ)

Pour en terminer avec cette partie du théâtre, ajoutons qu'une tranchée, dans la zone méridionale, a remis au jour un mur parallèle à la façade (AQ). De ce mur, il ne subsiste en fait qu'une succession de massifs rectangulaires en blocage de largeur constante et de longueur analogue : ils sont

la trace du remplissage en maçonnerie d'un mur mixte ; les blocs de grand appareil, ayant été arrachés, ont laissé sur les massifs des empreintes caractéristiques. Au Nord, un autre sondage pratiqué à la même distance du mur aux niches n'a rien montré de semblable. Nous sommes tentés de voir dans ce mur un aménagement ultérieur.

L'ORCHESTRA

Les dimensions impressionnantes de l'orchestra (diamètre : 50,50 m) et le fait que l'ima cavea semble perchée à plus de 2 m au-dessus d'elle — le gradin inférieur se trouve actuellement à 2,45 m au-dessus de l'orchestra — ont conduit P. Wuilleumier à penser que ce théâtre aménagé, dans l'Antiquité tardive, pour recevoir les spectacles de l'amphithéâtre, par la suppression de la proédrie et par la construction d'un mur-podium à la base des gradins. L'examen du dossier des fouilles de 1933-1938 semble montrer que cette hypothèse repose sur une restauration abusive ou mal comprise. Il est indéniable cependant que la présence d'un caniveau de plan semi-circulaire dans l'orchestra plaide en faveur de l'existence d'une proédrie et donc d'une orchestra de dimensions plus réduites.

Dans le secteur méridional, un nettoyage partiel de l'orchestra nous éclaire sur ce qui s'est peut-être passé. En partant du mur d'orchestra actuel, le sol présente successivement une bande large de 2,50 m qui n'est que le sol naturel mis à l'horizontale, puis une zone maçonnée en blocage qui a été observée sur trois assises. Le nettoyage n'a pas été conduit jusqu'au caniveau lui-même. Ces informations vont dans le sens de la disparition des rangs de proédrie. L'absence de maçonnerie près du mur actuel signifie que le massif supportant ces rangs inférieurs de gradins devait avoir une fondation en escalier, puisque le terrain est en pente douce à cet endroit. Lors de la destruction (36), le massif s'est retrouvé arasé au niveau de l'orchestra et le terrain sous-jacent a ainsi été mis au jour.

III. LA RESTITUTION

Le cadre de cet article ne prétend pas donner une publication exhaustive du monument, mais il est néanmoins possible de proposer une restitution

36. On ne peut en fait savoir si cette disparition est due à un aménagement volontaire comme le suggère P. Wuilleumier ou plus vraisemblablement à une récupération de ces gradins qui étaient peut-être en marbre, ainsi que le sol de l'orchestra. En effet, l'absence de calcaire et de marbre dans le sous-sol d'Autun a très souvent conduit, dès la fin de l'Antiquité, à la récupération systématique de ces matériaux par les chauxonniers.

(37) dont nous abordons ici trois points : la circulation des spectateurs, la galerie supérieure, le mur de scène.

37. Une première restitution a été publiée dans M. PINETTE, A. REBOURG, *Autun, ville gallo-romaine*, 1986 (« Guides archéologiques de la France », n° 12, avec la coll. d'Al. OLIVIER), p. 30, fig. 13. Elle diffère légèrement de celle proposée ici : toiture à deux pentes, élévation moins monumentale, et surtout, absence d'une travée à l'extrémité de la cavea. De plus, le demi-plan de la partie de l'état actuel (reprise du plan de Fournier) a ici été remplacé par celui de la restitution.

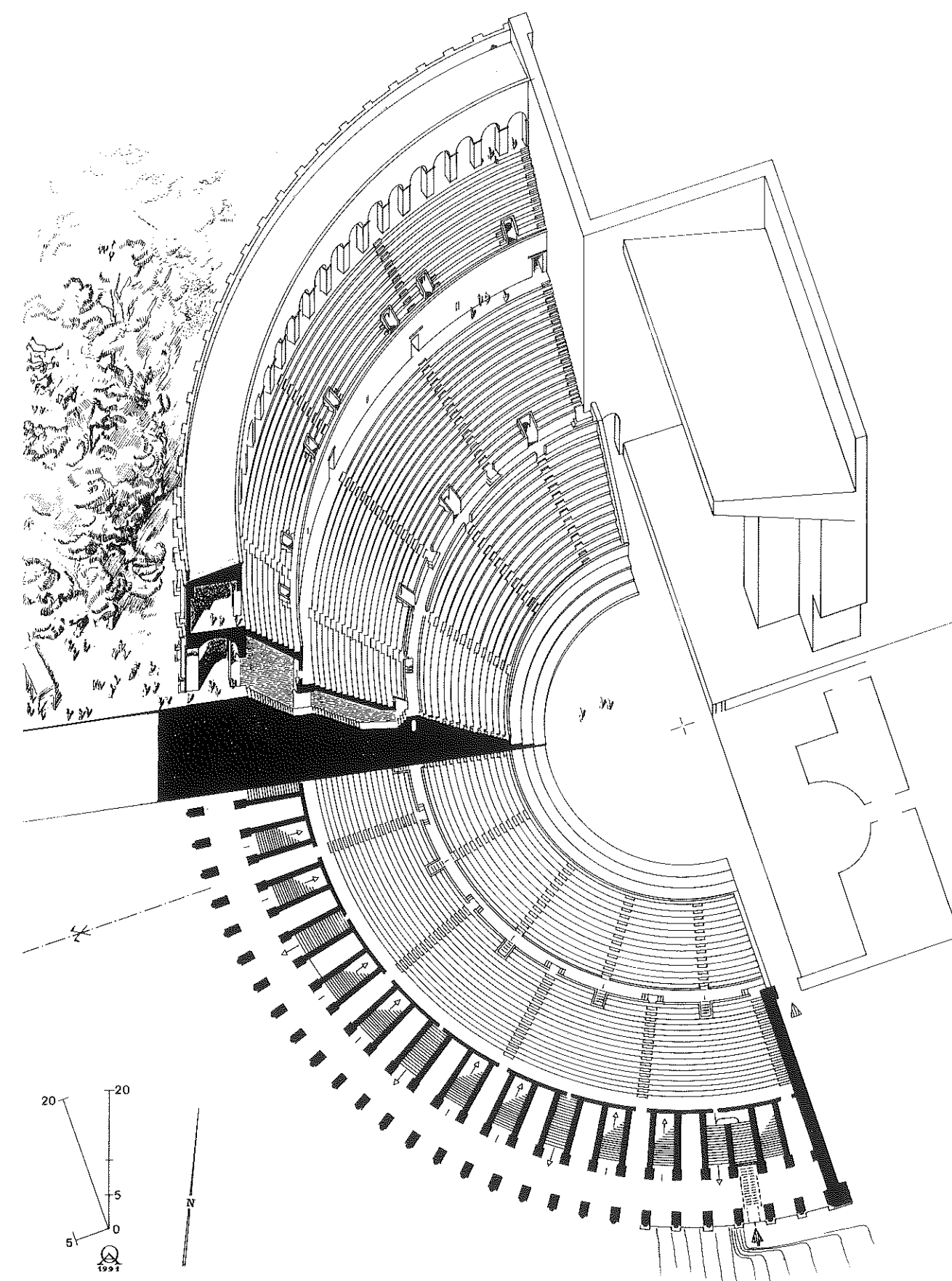


FIG. 16. — Restitution du théâtre en plan et en vue axonométrique. Ech. 1:800.

La coupe transversale qui sert de transition aux deux parties du dessin passe par la 28^e travée pour montrer un grand escalier, l'axe du monument passant par la 25^e travée. L'aspect schématique du rendu du bâtiment de scène est un aveu de notre ignorance à son sujet. L'angle de vue ne permet malheureusement pas de voir les niches de la façade rectiligne. (Dessin A.O., n° T 31.)

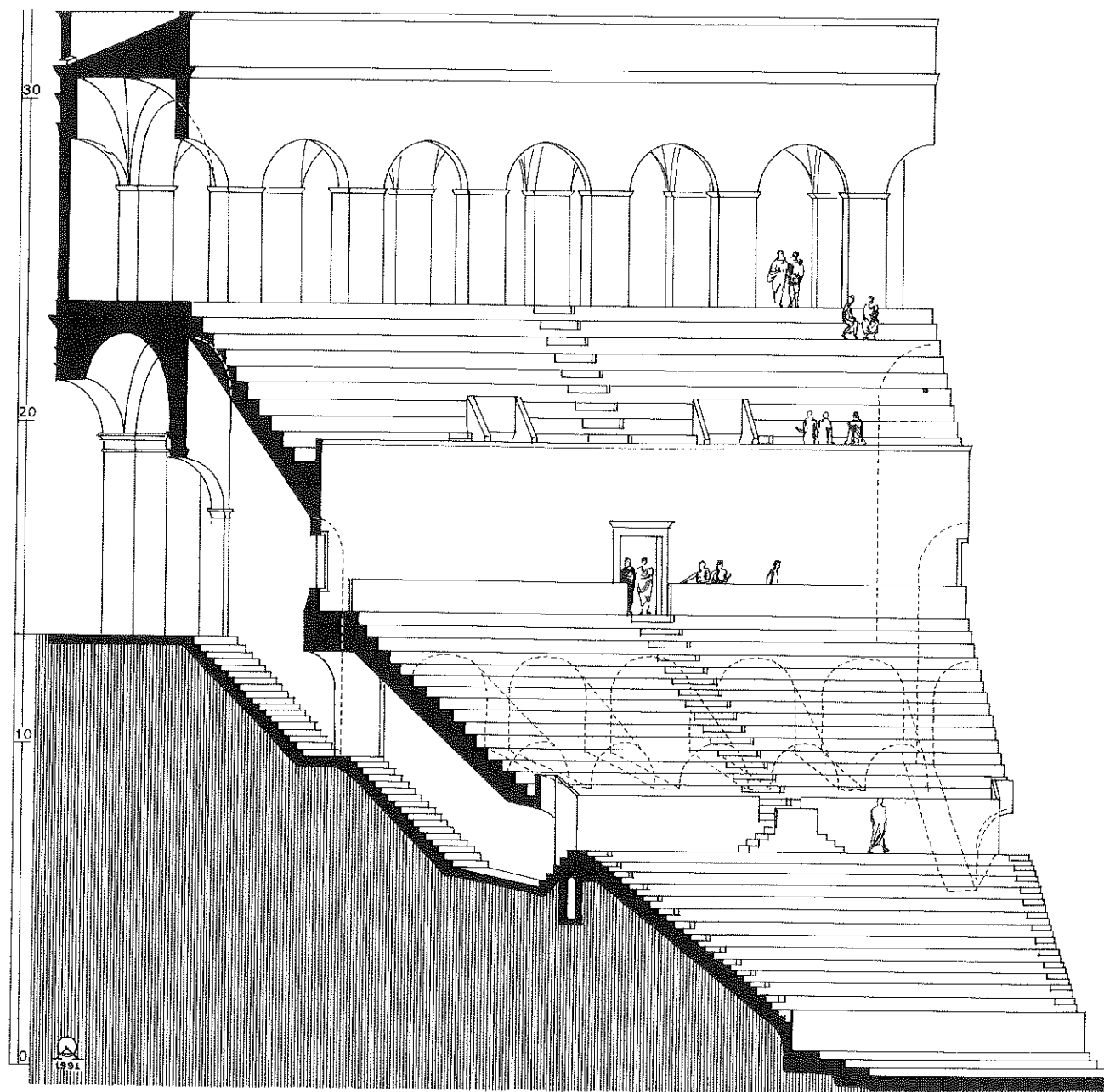


FIG. 17. — Restitution d'un secteur pris entre deux escaliers descendant vers la première précinction. Ech. 1:200. L'angle de vue de cette élévation a été choisi pour obtenir une impression de volume. Les voûtes pleines de la *media cavea* sont tracées en pointillé. (Dessin A.O., n° T 32.)

LES CIRCULATIONS

Les spectateurs pouvaient parvenir aux gradins de la *cavea* en plusieurs endroits. Les accès les plus commodes se faisaient par l'ambulacre qui était de plain-pied avec l'extérieur sur presque la totalité de la façade.

La partie en structure creuse, quoique restaurée, se laisse décrypter aisément car elle est divisée en sept secteurs identiques et deux petits aux extrémi-

tés (38). Chaque secteur ainsi délimité contient cinq espaces séparés par six murs. Au milieu, se trouve le passage pratiquement horizontal qui donne accès à la deuxième précinction : cette identification repose sur la présence de six marches d'escalier conservées dans le secteur K, indiquant la présence certaine d'une circulation pour les spectateurs au centre de chacun d'eux. De part et

38. Ces secteurs sont plus apparents actuellement qu'ils ne l'étaient dans l'Antiquité parce qu'ils semblent séparés par les grands escaliers qui, ayant perdu leur voûte, ont laissé de profondes saignées.

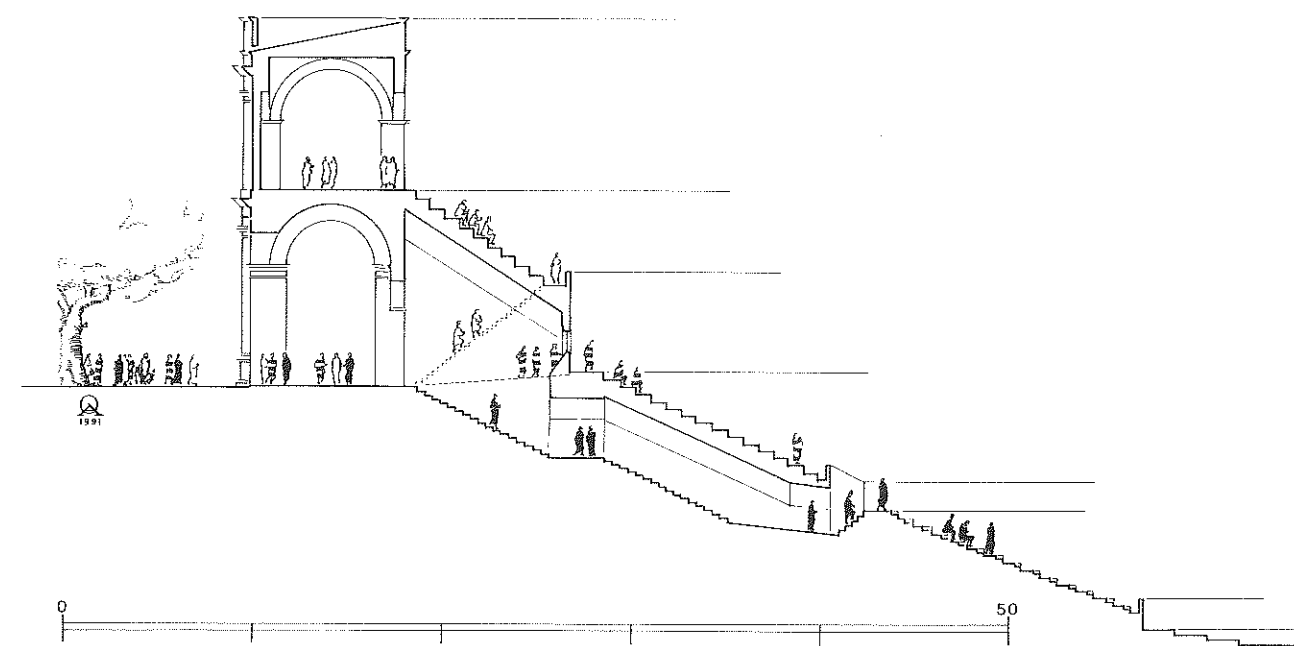


FIG. 18. — Coupe schématique transversale montrant l'organisation de la circulation des spectateurs. Ech. 1:400. A partir de l'ambulacre de plain-pied avec l'extérieur, trois solutions s'offrent aux spectateurs : descendre vers la première précinction, atteindre la deuxième précinction par des couloirs sensiblement horizontaux, ou monter à la *summa cavea*. (Dessin A.O., n° T 33.)

d'autre de ce couloir, les murs intérieurs des espaces voisins présentent souvent des arrachements de voûtes montant en direction des gradins : il ne peut s'agir que des escaliers donnant accès à la *summa cavea*.

Ces escaliers donnent une indication pour la restitution : ils imposent la présence d'un mur de précinction d'une hauteur importante (sans doute de l'ordre de 3 m) qui a pour effet de surélever la *summa cavea* comme il est possible d'en voir de nombreux exemples tant dans les théâtres que dans les amphithéâtres. Ce mur est aussi justifié par la puissance même du massif M. En revanche, ces escaliers montants peuvent être simples et droits comme dans la restitution proposée ici ; ils débouchent dans les gradins par autant d'ouvertures. Mais ils pourraient également présenter un plan plus complexe (39).

Les huit grands escaliers livrant l'accès à la première précinction ne posent pas de problème de restitution. Au bas, ils sont prolongés par une rampe douce qui est une forme d'architecture peu

fréquente en dehors des édifices de spectacle. Ils ont été restitués avec un repos intermédiaire à l'endroit où ils franchissent le mur M, pour des raisons de simplification de la construction et de confort pour les utilisateurs.

Aux extrémités de la *cavea*, les deux grands escaliers sont plus complexes : à mi-hauteur, ils se dédoublent sur un palier et une volée se dirige vers l'extérieur, pour aboutir sous la troisième travée (travées 3 et 47 de la fig. 5). De là, le niveau du seuil est sensiblement identique à celui de l'extrémité des *parodoi* : ainsi est-il facile pour un spectateur de partir de l'ambulacre et d'atteindre la scène par l'extérieur.

LA GALERIE SUPÉRIEURE

En plan, l'ambulacre présente une fondation linéaire formant comme une ceinture aux quarante-huit murs rayonnants de la *summa cavea*. Il est

39. Par exemple se regrouper sur un palier, de manière à ce que deux escaliers n'aient plus qu'un seul débouché dans les gradins. Ils pourraient aussi comporter une première volée droite, puis un palier pour continuer à monter sous les gradins afin de déboucher à l'air libre beaucoup plus haut après avoir fait un deuxième retour sur soi au moyen d'un deuxième palier. De tels escaliers pourraient emprunter l'espace libre situé, dans chaque secteur, entre ces escaliers et les grands escaliers

descendants. Ces deux solutions ne sont certes pas à exclure, mais elle imposeraient des hauteurs importantes, peut-être excessives, pour le mur de précinction. Comme les avantages ne sont pas décisifs, la restitution propose la solution la plus simple. Entre les escaliers descendant sous la *media cavea* et ceux montant à la *summa cavea*, se trouve un espace sans destination évidente : c'est précisément ces espaces qui pourraient être des cages d'escaliers dans l'hypothèse non retenue ici des escaliers coudés.

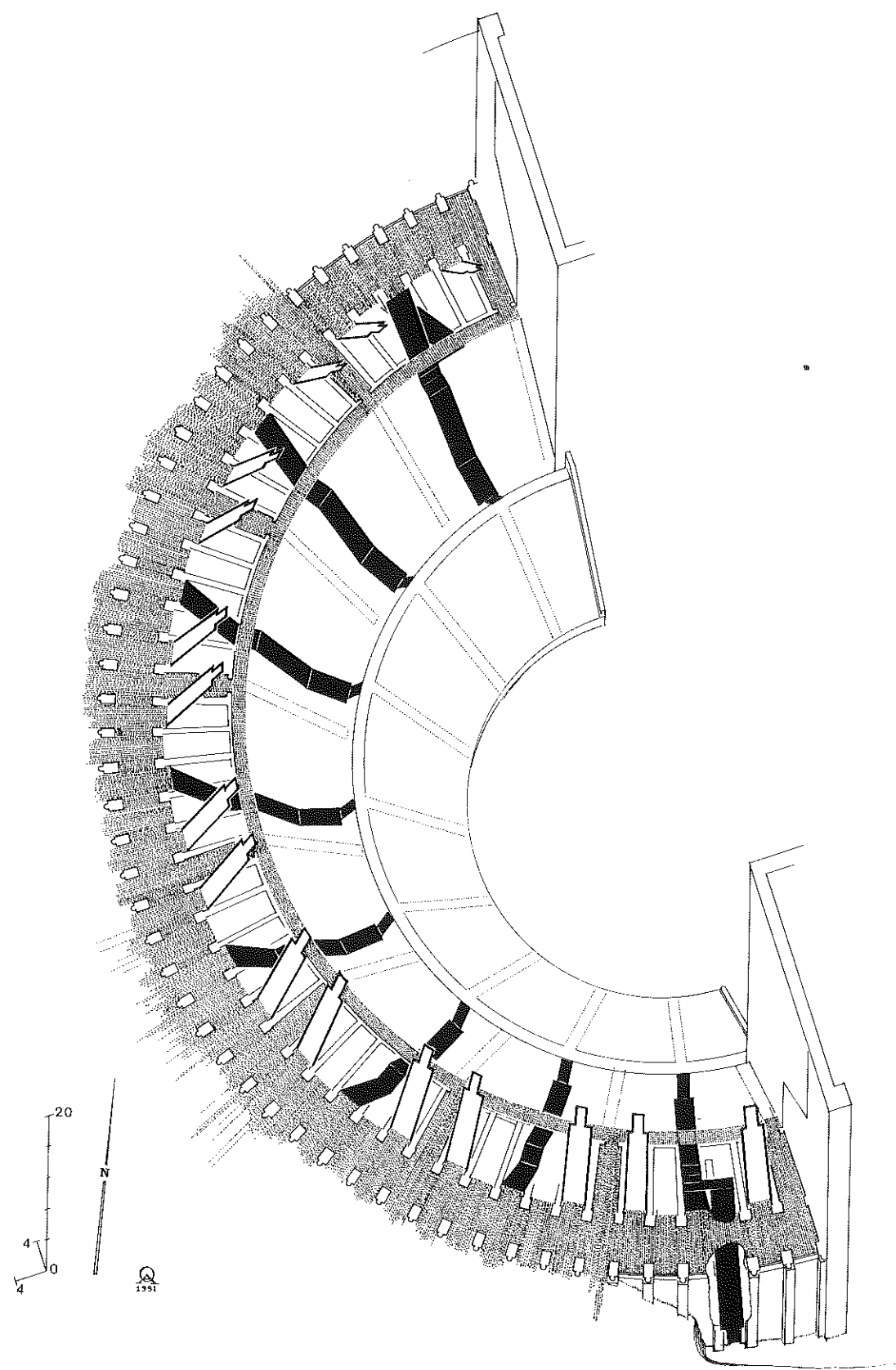


FIG. 19. — Vue axonométrique schématisant les différents accès à la cavea à partir de l'ambulacre : la même configuration se répète sur l'ensemble du monument à l'exception des deux grands escaliers extrêmes sur lesquelles se greffent les volées tournées vers l'extérieur qui assurent la liaison avec les parodoi. (Dessin A.O., n° T 34.)

LE MUR DE SCÈNE

Les informations nouvelles font défaut pour proposer une solution sûre. Cependant, l'analyse des vestiges existants, associée aux informations anciennes autorise à esquisser le parti général des bâtiments de scène. Le plan de P.-Cl. Fournier fait état d'un très puissant massif à l'endroit du mur de scène qui, étant donné sa largeur, pouvait supporter une construction importante. De plus, le mur de façade rectiligne est très épais ; il est même orné de niches. Enfin, le mur en appareil mixte, relativement bien conservé au Sud, mais n'ayant pas son pendant au Nord d'après les sondages profonds, comme nous l'avons vu, semble appartenir à une phase ultérieure. Ces données, trop fragmentaires, peuvent cependant être synthétisées dans une solution qui existe, entre autres, à Aspendos (40) et surtout, plus près d'Autun, au théâtre de Lyon (41). Le mur de scène n'occuperait pas toute la largeur du théâtre comme à Orange, mais seulement celle de la scène proprement dite. Il serait lié à la façade rectiligne à la hauteur de la première précinction, précisément là où s'interrompent les niches décoratives et où le mur change complètement d'aspect et d'importance.

Il n'est pas possible d'avancer un ordre de hauteur, même approximative, de la scène ; dans la restitution proposée, la hauteur atteinte par la galerie supérieure est de l'ordre de 33 m. A titre de comparaison, rappelons que, dans le théâtre d'Orange, le sommet du mur de scène se trouve plus de 36 m au-dessus de l'*orchestra*.

CONCLUSION

Toutes ces observations confirment, malgré la pauvreté des vestiges qui déroutent souvent les visiteurs, que ce théâtre est vraiment de type romain, sans restriction. A travers ces sondages, il apparaît aussi pleinement que ce théâtre est en appareil mixte, ce que les restes actuellement visibles ne laissent guère entrevoir : grand appareil pour les parties exposées ou qui ont un rôle actif dans la structure, les piles et les antes ; blocages à parement de moellons pour les murs des couloirs.

Mais des points d'incertitude subsistent inévitablement, qu'il n'était pas question d'aborder dans

le cadre de cette restauration. Les recherches de 1933-1938 avaient confirmé la présence d'un massif de fondation colossal, sur lequel s'appuyait le dispositif scénique. Mais le mauvais état de conservation de cet ensemble avait conduit à une présentation sous forme de talus et de pelouses que la restauration de 1985 n'avait aucune raison de modifier. Il n'est d'ailleurs pas certain que de nouvelles fouilles permettraient de proposer une restitution satisfaisante de cette partie du monument. De même, un second point d'interrogation — lié à la fiabilité du plan de Roidot-Deléage —

40. Cf. plan dans K. LANCKORONSKI, *Staedte Pamphyliens und Pisidiens*, I, Vienne, 1890.

41. Cf. plan et maquette dans P. WUILLEUMIER, *Fouilles de Fourvière à Lyon*, Paris, C.N.R.S., 1951 (4^e suppl. à *Gallia*). Ce rapprochement avec le théâtre de Lyon est intéressant car

ici aussi il y a des escaliers passant sous les gradins qui donnent accès à la première précinction. Ce monument étant plus petit, la *cavea* compte seulement trois grands escaliers : ceux-ci sont également séparés les uns des autres par des batteries régulières de cinq espaces pleins.

concerne le massif axial situé à la périphérie du monument, que l'on est tenté d'interpréter comme un autel, un *sacellum*, voire un véritable petit temple (42). Le problème reste entièrement ouvert.

Il serait néanmoins intéressant, lorsqu'une nouvelle opportunité se présentera, de porter les efforts non seulement sur ces deux points que nous venons d'évoquer (scène et temple axial), mais aussi sur la parure même du monument (chapeaux, corniches, ordres de façade) et le réseau complexe d'égoûts et de canalisations.

Il est difficile de s'appuyer sur toutes les recherches précédentes pour fixer une chronologie. Rien ne permet d'avancer, comme l'a fait P. Wuilleumier, une construction au I^{er} s. suivie peut-être de restaurations au II^e s. et de nouvelles à l'époque constantinienne. S'il paraît raisonnable de placer la construction au I^{er} s., plutôt à l'époque flavienne (43), rien ne nous renseigne sur les modifications que l'édifice a subies. Et même, si l'on admet l'hypothèse de restaurations, elles n'ont presque pas affecté la structure du monument qui apparaît comme homogène et résulte d'une construction d'un seul jet. Comme nous l'avons vu, l'hypothèse de la transformation du monument en amphithéâtre, dans l'Antiquité tardive, se fonde sur une mauvaise interprétation des dimensions de

l'*orchestra* et de l'apparente surélévation de la partie inférieure de l'*ima cavea*, qui résulte seulement de la disparition des rangs de proédrie.

On ne peut non plus prétendre que la construction du théâtre et de l'amphithéâtre nécessita une modification du tracé de l'enceinte. Des raisons topographiques (présence de la colline) montrent que cette courbe est une adaptation au terrain qui peut très bien remonter à l'origine de la ville (44), comme en témoigne l'homogénéité de la construction du rempart.

Cette question pourra être reprise lorsque les recherches sur l'urbanisme d'Autun seront menées plus avant. Si l'on constate que l'amphithéâtre s'inscrit parfaitement dans le système des rues, en revanche le théâtre est légèrement désaxé. Mais n'est-ce pas pour utiliser au mieux la colline naturelle sur laquelle il s'est implanté ?

Quoi qu'il en soit, les dimensions de ce théâtre (cf. annexe I), tout comme celles de l'amphithéâtre, surprennent par leur ampleur. N'est-ce pas là une preuve éclatante du rôle de capitale universitaire et culturelle assigné à Augustodunum dont témoignent déjà abondamment le décor domestique et monumental parvenu jusqu'à nous, notamment les mosaïques et les sculptures ?

ANNEXE I

Note sur les dimensions

Ce théâtre passe pour l'un des plus vastes du monde antique avec un diamètre qui excède 147 m. Les extrémités septentrionale et méridionale du monument, au droit du mur rectiligne de façade ayant disparu ou étant enfouies trop profondément, cette cote est évidemment restituée.

En 1990, nous avons procédé à un nouveau calcul du diamètre. Trois points situés contre le grand mur M au Nord et au Sud, ainsi que dans l'axe du monument à l'Ouest, ont été visés avec un théodolite à partir de deux stations distantes de 51,30 m, situées le long du stade moderne. Le rayon de ce mur circulaire se calcule facilement : 53,76 m. A cette cote, il faut ajouter l'épaisseur du mur, 2,98 m, ainsi que la distance du mur à la façade externe qui est bien visible au Nord : 16,63 m.

Le résultat ainsi obtenu, 73,37 m, est le rayon du théâtre : le doublement de cette cote, soit 146,74 m, devrait donner le diamètre du monument. Or il est légè-

rement inférieur aux chiffres avancés antérieurement : les relevés récents montrent que la façade rectiligne est en réalité légèrement plus longue que le nombre égal au doublement du rayon bien que le dégagement des extrémités n'ait pas été complet. Le point septentrional extrême vu en 1984 est distant de 73,75 m du centre : l'angle lui-même situé au-delà n'est pas visible. Ainsi, en se fondant sur la parfaite symétrie de ce monument, il est possible que la façade rectiligne ait plus de 147,50 m de largeur, ses extrémités étant renforcées par des mas-sifs.

Cette mesure du diamètre, qui repose sur la parfaite régularité du monument, constatée par ailleurs, conforte ainsi la certitude que les Autunois possèdent le plus ample théâtre antique connu de Gaule et même du monde romain, avec le théâtre que Pompée édifia sur le Champ de Mars, mais dont les dimensions ne sont pas vraiment assurées (1).

42. Cf. principalement J. A. HASON, *Roman Theater-Temples*, Princeton, 1959. Cette question prête à controverse, étant donné la rareté des vestiges. Cf. par exemple C. POINSOT, « Y eut-il un temple de Cérès attenant au théâtre de Thugga ? », *Revue archéologique*, 1963, II, p. 49-53 ; C. PICARD, « Sur le sanctuaire d'Orange (Arausio) dans le Vaucluse, adjacent au théâtre », *C.R.A.I.*, 1958, p. 67-93.

43. La monnaie de Vespasien trouvée dans une maçonnerie et citée par H. de Fontenay, Autun et ses monuments, *op. cit.*,

p. 200 n'est pas un indice de datation suffisant, même si cette datation pourrait convenir...

44. Cf. J.-P. GUILLAUMET, A. REBOURG, « L'enceinte d'Autun », *Les enceintes augustéennes dans l'Occident romain : actes du colloque de Nîmes, 9-12 octobre 1985*, Nîmes, Ecole antique de Nîmes, 1987, p. 41-49 ; A. REBOURG, « Les origines d'Autun : l'archéologie et les textes », *Les villes augustéennes de Gaule : actes du colloque, Autun, juin 1985*, Autun, Société Eduenne des Lettres, Sciences et Arts, 1990.

1. Cf. par exemple le plan reproduit dans F. COARELLI, *Guida archeologica di Roma*, Verona, 1975, p. 254-257. Sur ce monument, voir en dernier lieu J. RICHARDSON, « A note on

the architecture of the Theatrum Pompei in Rome », *American Journal of Archaeology*, 91, 1987, p. 123-126.

ANNEXE II

Mobilier anciennement découvert au théâtre

Malgré le grand nombre des recherches menées à différentes époques, très peu d'éléments de décor nous sont connus, et pas davantage d'inscriptions. De même, très peu d'objets sont parvenus jusqu'à nous. Nous croyons utile d'en donner la liste, accompagnée d'une brève description (1). Les objets précédés d'un astérisque sont reproduits.

Architecture

Autour du monument sont disposés de nombreux blocs de grand appareil ainsi que des tambours de colonne et des chaperons. Nous donnons ici un fragment de corniche à moulures lisses trouvé en surface dans la *parodos* méridionale (fig. 20) ; ce bloc incomplet en hauteur, issu d'une corniche de grande dimension, présente, de bas en haut, un cavet (ou le sommet d'une doucine), un filet droit, une doucine et un bandeau.

Epigraphie

1. Fragment d'inscription.

Marbre blanc.
C.I.L. XIII, 2659.

2. Fragment d'inscription.

Marbre blanc.
C.I.L. XIII, 2658.

3. Fragment d'inscription.

Marbre blanc.
C.I.L. XIII, 2660.

Sculpture (fig. 21)

*4. Statue en marbre d'Abondance.

1. Pour chacun des objets, la description comprend la matière, les dimensions, la date et le lieu de découverte, le n° d'inventaire, et, le cas échéant, la bibliographie. Il n'est pas question, dans le cadre de cet article, d'avancer des comparaisons, des datations, etc.

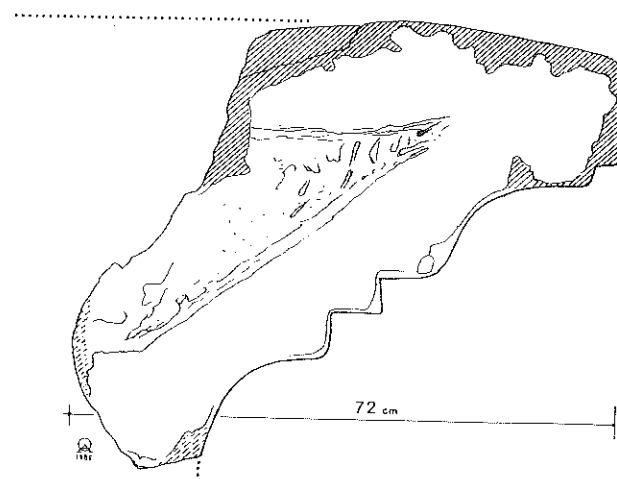


FIG. 20. — Fragment de corniche à moulure lisse, trouvé en surface dans la *parodos* méridionale, en 1984. (Dessin A.O., n° T 24.) Ech. : 1:10.

Trouvée en 1834, dans un « atelier de sculpteur romain », près de l'entrée du théâtre antique.
H. : 39 cm.

Ancienne collection Bulliot ; Musée Rolin, n° inv. M.L. 895 (S.E. 165).

Bibl. : J.-G. BULLIOT, F. THIOLLIER, « La mission et le culte de saint Martin d'après les légendes et les monuments populaires dans le pays éduen (3^e partie) », *Mém. de la Soc. Eduenne*, 18, 1890, p. 256-257, fig. 123 ; E. ESPÉRANDIEU, *Recueil général des bas-reliefs...*, III, p. 64, n° 1835 ; catalogue de l'exposition *Autun-Augustodunum*, 1987, p. 297-298, n° 601 (M. PINETTE).

Bronze figuré (fig. 22)

*5. Statuette de bronze, sanglier ou porc.

L. : 5,6 cm.

Don Romiszowski, Musée Rolin, n° inv. B 124.

Bibl. : *Mém. de la Soc. Eduenne*, 26, p. 463 ; P. LEBEL, S. BOUCHER, *Bronzes figurés antiques du Musée Rolin*, Autun, 1975, p. 106, n° 228.

Objets métalliques (fig. 23)



FIG. 21. — Statue en marbre d'Abondance (haut. 39 cm), trouvée en 1834, dans un « atelier de sculpteur romain », près de l'entrée du théâtre antique. (Photo Musée Rolin.)

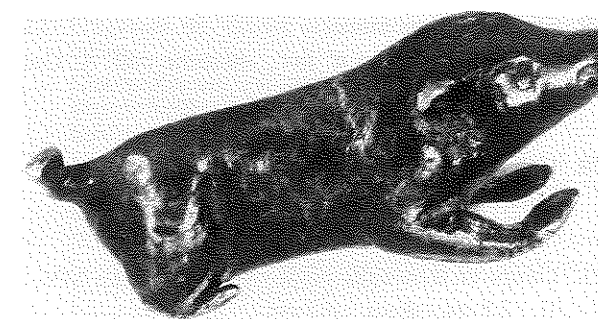


FIG. 22. — Statuette de bronze représentant un sanglier ou un porc. (Photo Musée Rolin.)

*6. Paire de pincettes, en bronze.

Théâtre romain, sans date.
Musée Rolin, n° inv. B 486.
Inédit.

*7. Clef-bague, en bronze.

Aux Caves Joyaux, en 1882.
Musée Rolin, sans n° inv.
Inédit.

*8. Poignée, en bronze.

Dans un jardin près du théâtre romain, en 1898.
Musée Rolin, n° inv. B 471 bis.
Inédit.

*9. Tintinnabulum, en bronze.

Dans un champ près du théâtre romain, en 1890.
Musée Rolin, inv. B 521 : ancienne coll. Adrien Guignet.
Inédit.

*10. Applique en bronze argenté.

Au théâtre romain, en 1879.
Musée Rolin, sans n° inv.
Inédit.

*11. Objet en fer.

Aux Caves Joyaux, en 1880.
Musée Rolin, B 1299.
Inédit.

*12. Bague avec chaton contenant une parcelle de verre bleu.

Egoût du théâtre romain, en 1891.
Musée Rolin, n° inv. B 1199.
Inédit.

*13. Fibule en bronze argenté « coupée sur la longueur à différentes distances par 4 anneaux pointus » ; l'ardillon manque.

L. : 4,4 cm.
Aux Caves Joyaux.
Musée Rolin, n° inv. B 911.
Inédit.

Céramique (fig. 24)

*14. Lampe.

Théâtre romain.
Musée Rolin, n° B 1823.
Inédit.

*15. Tesson de céramique sigillée ornée.

Drag. 37. La Graufesenque. Fin du I^{er} s.
Aux Caves Joyaux, sans précision de date.
Musée Rolin, sans n° inv.
Inédit.

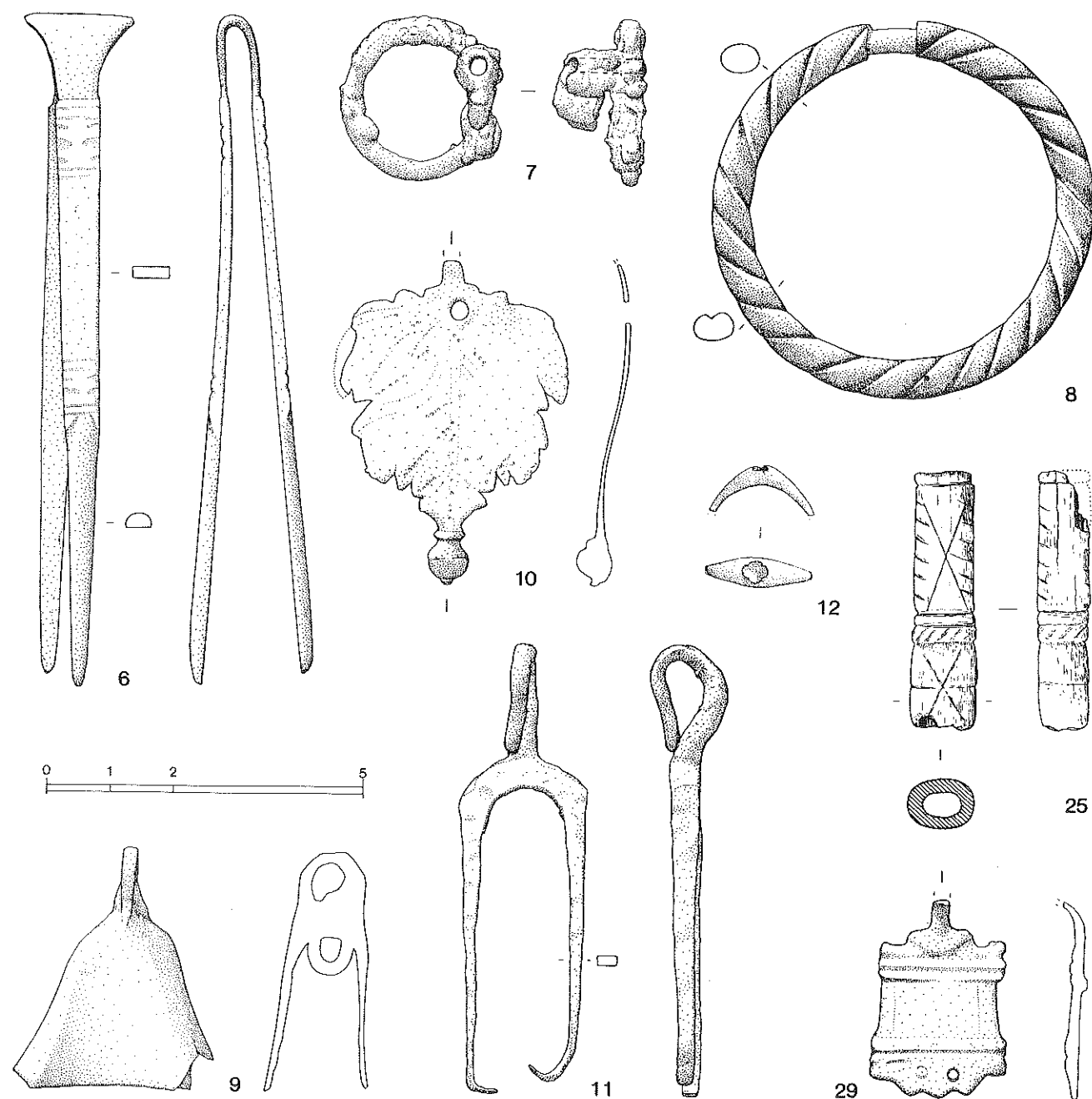


FIG. 23. — Objets de bronze, de fer et d'os provenant des fouilles anciennes. Ech. 1/1. (Dessin Claire Touzel.)

*16. Tesson de céramique sigillée ornée.

Drag. 29. Époque flavienne.
« Trouvé par Roger dans les égouts romains près
du théâtre romain à Autun, 26 avril 1904. »
Musée Rolin, sans n° inv.
Inédit.

*17. Coupelle en céramique commune.

Musée Rolin, n° inv. B 1812.
Inédit.

*18. Coupelle en céramique commune.

Musée Rolin, sans n° inv.
Inédit.

*19. Céramique commune.

Musée Rolin, sans n° inv., ancienne coll. A. Guignet.
Inédit.

*20. Unguentarium, céramique commune.

Musée Rolin, n° inv. B 2103.
Inédit.

*21. Lampe en terre cuite beige, type Loeschke XIV.

H. : 2,8 cm ; diam. : 8,7 cm.
Musée Rolin, n° inv. B 1810.
Bibl. : Catalogue de l'exposition *Autun-Agustodunum*, 1987, p. 219, n° 425 (F. CARRÉ).

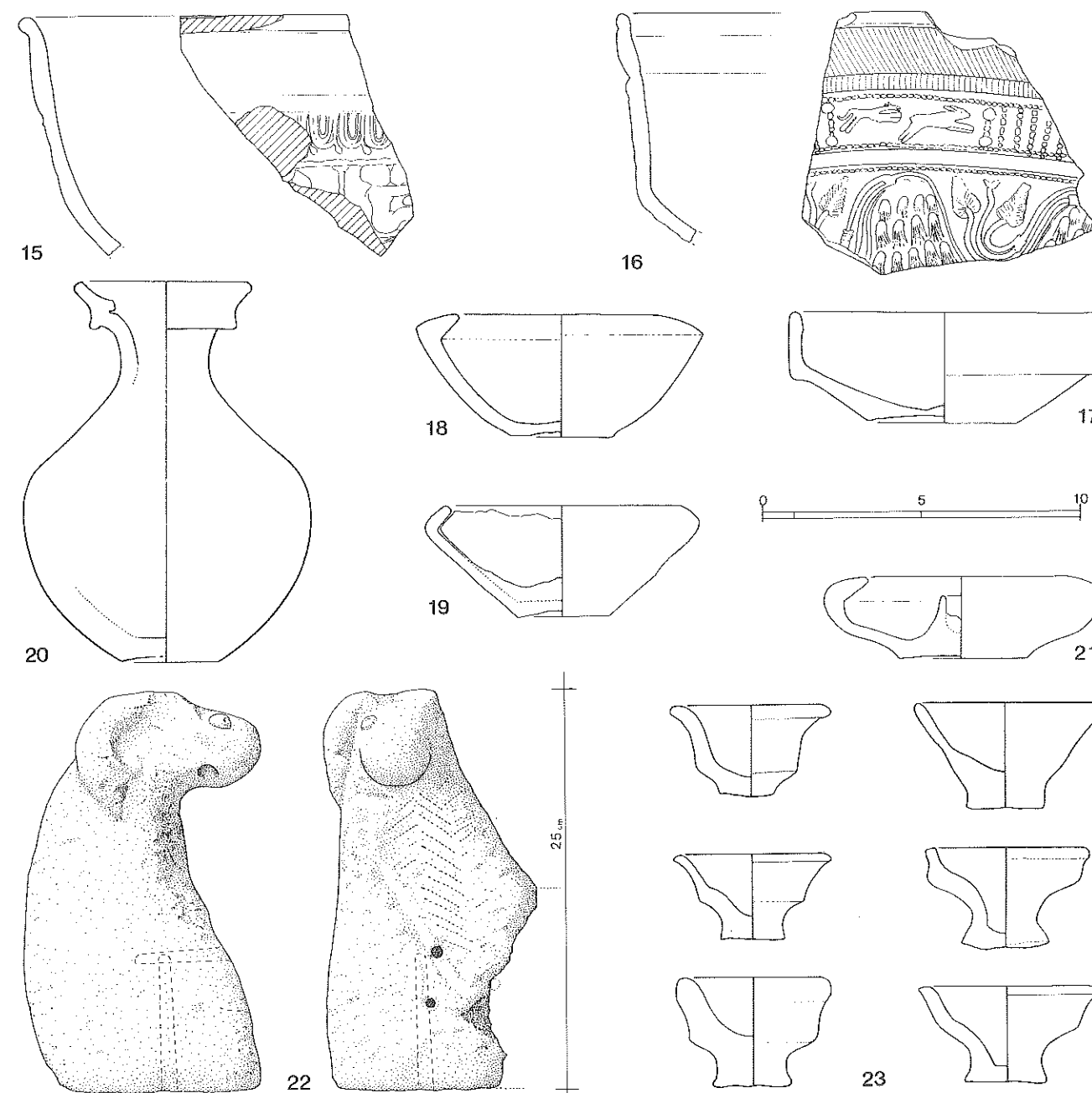


FIG. 24. — Céramique provenant des fouilles anciennes. Ech. 1/1 et 1/2. (Dessin Claire Touzel.)

*22. Fragment de chenet en terre cuite, avec tête de bélier.

Champ Briotet, « Construction au Sud du théâtre ».
Musée Rolin, sans n° inv.
Inédit.

*23. Vingt-deux coupelles montées sur pied, ainsi que d'autres lampes ou godets mentionnés dans les inventaires.

H. : de 2,8 cm à 4 cm ; diam. : de 4,5 cm à 5,9 cm.
La pâte rappelle celle des ateliers d'Autun de la fin du II^e, début du III^e s. ap. J.-C.
Dans les déblais du théâtre au XIX^e s.
Musée Rolin, n° inv. B 1811 ; acquises vers 1880.
Bibl. : Catalogue *Le goût du théâtre à Rome et en Gaule romaine*, Lattes, 1989, p. 154, n° 43.

24. Anse d'amphore Dressel 20 avec estampille C. (Ant)oni Q(uieti).

Ancienne collection Bulliot (non trouvé au Musée Rolin).
Bibl. : H. de FONTENAY, « Inscriptions céramiques gallo-romaines... », *Mém. de la Soc. Eduenne*, 3, 1874, p. 75 et pl. XVII, n° 499 ; C.I.L., XIII, 3, 1, 10002, 104 f ; H. CALLENDER, *Roman amphorae*, 1965, n° 243.

Divers (fig. 23)

*25. Manche en os.

Théâtre romain, 1840.
Musée Rolin, n° inv. B 1312.
Inédit.

- *26. Anse en verre ornée d'un mascaron.
H. : 5,10 cm ; diam. mascaron : 2,9 cm.
Théâtre romain.
Musée Rolin, n° inv. B 1437 ; donné par M. Batault de Nolay, en 1875.
Bibl. : Catalogue de l'exposition *Autun-Augustodunum*, 1987, n° 249 a, p. 149 (B. GROSJEAN).
- *27. Dé en schiste, avec inscription sur chacune des faces : *i / ua / est / orti / Caius / uolo te*.
Côté : 1,5 cm ; h. lettres : 0,4 cm.
En dehors d'une des parties latérales du théâtre, en 1836.
Dijon, Musée Archéologique ; don Lavirotte.
Bibl. : A. REBOURG, « Un jeu de dés gallo-romain », *Mém. de la Soc. Eduenne*, 54, fasc. 2, 1980-1982, p. 97-101.

- *28. Tête d'applique en stuc.
H. : 8,5 cm ; l. : 7 cm ; ép. : 5,2 cm.
Théâtre romain, 1829.
Musée Rolin, n° inv. B 1806.
Bibl. : M. FRIZOT, *Stucs de Gaule et des provinces romaines : motifs et techniques*, Dijon, C.R.T.G.R., 1977, p. 138-139, n° 30 ; catalogue de l'exposition *Autun-Augustodunum*, 1987, n° 139, p. 92 (M. FRIZOT).

Objet moderne (fig. 24)

- *29. Agrafe de biauade.
Trouvé au théâtre romain le 6/8/1976.
Inédit.

1990 : BESANÇON ANTIQUE, NOUVELLES DONNÉES

par Hélène DARTEVELLE*

avec la collaboration de Annie ANDREY** et Sylviane HUMBERT***

et une contribution de Brigitte FISCHER****

Résumé. — Les fouilles récentes de la « Résidence du Centre » à Besançon ont révélé à travers une stratigraphie de 5 m 8 états, des niveaux augustéens au XVIII^e s. La survivance d'une production de vases balustres peints de tradition indigène dans un contexte augustéen modifie l'appréhension de La Tène Finale à Besançon. La stratigraphie de 24 niveaux de voie, ainsi que l'existence d'un portique au I^{er} s. montrent l'existence d'une trame urbaine, parallèle et perpendiculaire au *cardo*, conformément aux fouilles anciennes, mais à partir de la période augustéenne. La découverte d'une piscine froide et de son système d'évacuation est importante pour la connaissance, très lacunaire, de l'occupation de Besançon au Bas-Empire.

Zusammenfassung. — Die letzten Ausgrabungen in Besançon (« Résidence du Centre ») haben durch eine 5 m dicke Stratigraphie 8 Entwicklungsstufen, von der augusteischen Zeit bis zum XVIII. Jhd. ans Licht gebracht. Das Überleben der Produktion von bemalten « Baluster » -vasen einheimischer Tradition in einem augusteischen Kontext ändert unseres Verständnis der späten La Tène-Zeit in Besançon. Die 24 Straßenschichten und das Vorhandensein eines Portikus im I. Jhd. zeigen ein orthogonales Straßennetz von der augusteischen Zeit an. Die Entdeckung eines kalten Schwimmbeckens und seiner Ablaufvorrichtung ist wichtig um die Besiedlung von Besançon in der späten römischen Zeit zu verstehen: diese Epoche ist uns sehr lückenhaft bekannt.

A l'occasion du projet immobilier de la « Résidence du Centre », situé dans un vaste espace délimité par les rues des Granges, Proudhon, Gustave Courbet et Gambetta (fig. 1), une convention (S.M.C.I. Groupe Pelège et D.A.F.C.) a permis une intervention archéologique (1).

Trois zones de 60 m² chacune (fig. 2), menacées par des contraintes techniques importantes,

ont fait l'objet de fouilles d'août 1989 à janvier 1990, permettant une évaluation précise du potentiel archéologique du secteur Nord-Est de la boucle du Doubs (8 états, de l'époque augustéenne au XVIII^e s.). Trois états augustéens (atelier de potier, habitat), un état du I^{er} s. (portique), et un état du Bas-Empire (thermes) font l'objet de cette note.

* Archéologue contractuelle, responsable d'opération.

** Archéologue contractuelle.

*** Archéologue contractuelle, céramologue.

**** Chargé de recherche au C.N.R.S.

1. *Equipe de fouille.* Annie Andrey, Murielle Faudot, Franck Meynet, Olivier Simonin, Bertrand Turina, David

Watts, archéologues contractuels. *Etudes annexes* : Vincent Bichet (micromorphologie), Brigitte Fischer (numismatique gauloise), Paul Marie Dubois et Laurent Popovitch (numismatique romaine), Claire Guery (archéozoologie), Ian Headley (archéomagnétisme), Karen Lungstrom-Baudais (anthracologie), Hervé Richard (palynologie).